

(N° 5-VIII.)

SÉNAT DE BELGIQUE

VIII

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

POUR L'EXERCICE 1927

BELGISCHE SENAAT

VIII

BEGROOTING

VAN HET

MINISTERIE VAN LANDBOUW

VOOR HET DIENSTJAAR 1927

PROJET DE LOI.

WETSONTWERP.

ALBERT,

ALBERT,

ROI DES BELGES,

KONING DER BELGEN,

A tous, présents et à venir, SALÛT.

*Aan allen, tegenwoordigen en
toekomenden, HEIL.*

Sur la proposition de Nos Ministres
de l'Agriculture et des Finances et de
l'avis de Notre Conseil des Ministres,

Op de voordracht van Onze Ministers
van Landbouw en van Financiën en
volgens advies van Onzen Ministerraad,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

**WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ
BESLUITEN :**

Le projet de loi dont la teneur suit
sera présenté en Notre nom aux Cham-
bres législatives par Notre Ministre des
Finances :

Het volgend Wetsontwerp zal in
Onzen naam door Onzen Minister van
Financiën aan de Wetgevende Kamers
ter overweging worden aangeboden :

ARTICLE UNIQUE.

EENIG ARTIKEL.

Le Budget du Ministère de l'Agricul-
ture pour l'exercice 1927 est fixé :

De Begrooting van het Ministerie van
Landbouw voor het dienstjaar 1927 is
vastgesteld :

1^o Pour les dépenses ordinaires, à la
somme de . . . fr. 33,849,039 »

1^o Voor de gewone uitgaven, op de
som van . . . fr. 33,849,039 »

2^o Pour les dépenses
exceptionnelles, à la
somme de 19,797,305 »

2^o Voor de uitzonder-
lijke uitgaven, op de
som van 19,797,305 »

Soit ensemble, à la
somme de . . . fr. 53,646,344 »

Te zamen, op de som
van fr. 53,646,344 »

(3)

[N° 5-VIII.]

conformément au tableau ci-annexé.

overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel,

Donné à Bruxelles, le 16 novembre
1926,

Gegaven te Brussel, den 16ⁿ November
1926.

ALBERT.

Par le Roi :
Le Ministre de l'Agriculture,

Van 's Konings wege :
De Minister van Landbouw,

H. BAELS.

Le Ministre des Finances,

De Minister van Financiën,

BON M. HOUTART.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. Bedrag der credieten per artikel.
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.		
CHAPITRE PREMIER		
ADMINISTRATION CENTRALE.		
1	a) Traitement du Ministre	35,000 »
	b) Frais de représentation	18,000 »
2	Traitements d'activité et de disponibilité des fonctionnaires, employés et gens de service. — Traitements du personnel de province détaché à l'administration centrale. Salaires.	2,206,240 »
3	Indemnités pour travaux extraordinaires, secours, etc.	30,000 »
4	Frais de tournées, de voyage et de missions	120,000 »
5	Matériel	448,750 »
6	Frais résultant de la collation des décorations agricoles et spéciales.	35,000 »
7	Honoraires et frais de déplacement des avocats du Département	6,000 »
8	Comité supérieur de contrôle. Commissions d'enquête (Les magistrats qui font partie de conseils, jurys, commissions, etc., ressortissant au Département de l'Agriculture, toucheront des indemnités de vacation, au même titre que les autres membres.)	22,602 »
9	Redevance à payer à l'Administration des Postes pour le transport des correspondances de service.	49,642 »
CHAPITRE II		
PENSIONS ET SECOURS.		
10	Pensions civiles (paiements des termes échus avant l'inscription au grand livre, relatifs à l'exercice 1927 et aux exercices antérieurs)	200,000
11	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents salariés, à leur veuve ou aux membres de leur famille dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. Secours alloués, dans des circonstances exceptionnelles, à celles de ces personnes qui n'ont qu'une pension minimale	4,000 »
CHAPITRE III.		
AGRICULTURE.		
<i>Police sanitaire des animaux domestiques.</i>		
12	Indemnités pour chevaux et bestiaux abattus par ordre de l'autorité. — Frais à résulter du paiement de ces indemnités. — Achat de tuberculine, malléine, vaccins. — Recherche de nouveaux sérums, frais divers. — Mesures à prendre	

Total par chapitre.	AANWIJZING	Artikelen.
Totaal per hoofdstuk.	VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	
	EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.	
	EERSTE HOOFDSTUK.	
	HOOFDBEHEER.	
	a) Jaarwedde van den Minister	1
	b) Kosten van vertoon	2
	Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid der ambtenaren, beambten en bedienden. — Jaarwedden der beambten uit de provinciën werkzaam bij het Hoofdbeheer. Loonen.	3
	Vergoedingen voor buitengewone werken, hulpgolden, enz.	4
	Omreis-, reis- en zendingskosten.	5
2,971,234	Materieel.	6
	Kosten van het begeven der landbouw- en bijzondere eere teekens.	7
	Honoraria en verplaatsingskosten der advocaten van het Departement	8
	Hooger Comiteit van toezicht. Onderzoekcommissies (De magistraten die deel uitmaken van raden, jury's, commissies, enz., afhangende van het Departement van Landbouw, ontvangen zittingsvergoedingen, evenals de andere leden.)	9
	Aan het Beheer van Posterijen te betalen sommen voor het vervoer der dienststukken .	10
	HOOFDSTUK II.	
	PENSIOENEN EN HULPGELDEN.	
	Burgerlijke pensioenen (betalingen der sommen vervallen vóór de inschrijving op het grootboek, betreffende het dienstjaar 1927 en de vorige dienstjaren.)	11
204,000	Verleening van hulpgolden, waar geen pensioen genoten wordt, aan voormalige ambtenaren, beambten of bezoldigde agenten, aan hunne weduwen of verwanten wier steun zij waren, die in ongelukkige omstandigheden verkeerden. Verleening van hulpgolden, in uitzonderlijke omstandigheden, aan diegene dier personen die een gering pensioen genieten.	12
	HOOFDSTUK III.	
	LANDBOUW.	
	<i>Gezondheidspolitie der huisdieren.</i>	
	Schadeloosstellingen voor op bevel der overheid afgemaakte paarden en vee. — Betaling dezer schadeloosstellingen. — Aankoop van tuberculin e. malleine, inentfels. — Opsporen van nieuwe serums, verschillende kosten. — Te treffen	12

Articles.	<p style="text-align: center;">DÉSIGNATION</p> <p style="text-align: center;">DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.</p>	<p style="text-align: center;">Montant des crédits par article. — Bedrag der crediten per artikel.</p>
	<p>contre la propagation de maladies contagieuses du bétail, salaires. — Dépenses diverses. — Enlèvement et destruction de cadavres d'animaux impropres à la consommation. Subsidés aux clos d'équarrissage et frais divers — Frais de vacation et indemnités aux vétérinaires agréés pour services rendus en exécution des règlements sur la tuberculose et autres maladies contagieuses. — Erection d'étables quarantaines à la frontière : agrandissement et entretien des installations quarantaines existantes. — Mesures de préservation du bétail indigène contre la contamination par des animaux étrangers. — Service de désinfection des animaux à la frontière et à l'intérieur du pays — Laboratoire de diagnostic et de recherches concernant les maladies contagieuses des animaux domestiques. — Achat et frais de transport et utilisation de matières désinfectantes. — Achat et entretien du matériel de désinfection. — Traitements, indemnités et salaires du service vétérinaire, du personnel attaché au contrôle sanitaire des animaux à importer ou à exporter et du laboratoire de diagnostic et de recherches concernant les maladies contagieuses des animaux domestiques. — Traitements, indemnités et salaires du personnel de désinfection . . .</p>	1,010,000
	<i>Inspection vétérinaire.</i>	
13	Traitements d'activité et de disponibilité. — Salaires	388,250
14	Indemnités, secours, etc. — Secours à d'anciens vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin	9,000
15	Frais de tournées, de voyage et de missions des inspecteurs vétérinaires ainsi que des inspecteurs vétérinaires suppléants. — Frais des missions confiées aux vétérinaires agréés ; indemnités pour services rendus par ceux-ci, etc.	168,000
16	Matériel, frais de bureau. — Bulletin du service de la police sanitaire. — Dépenses diverses relatives à la police sanitaire des animaux domestiques	72,000
	ENSEIGNEMENT VÉTÉRINAIRE.	
	<i>École de médecine vétérinaire de l'État.</i>	
17	Traitements d'activité et de disponibilité, salaires. — Indemnités fixes, secours, indemnités, etc.	687,940
18	Frais de tournées, de voyage et de missions. — Commission de surveillance, etc. — Dépenses diverses. — Bourses d'études. — Bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires, prévues par la loi sur l'enseignement vétérinaire	13,000
19	Matériel. — Frais de bureau. — Précis des cours. — Dépenses diverses	322,000
	ENSEIGNEMENT DE LA MARÉCHALERIE.	
	<i>École centrale pratique de maréchalerie de l'État.</i>	
20	Traitements, salaires, etc	34,000
21	Matériel. — Commission de surveillance, jurys, etc. — Dépenses diverses	25,000

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Artikelen.
	<p>maatregelen tegen het verspreiden van besmettelijke veeziekten, loonen. — Allerhande uitgaven. — Weghalen en vernietigen van voor het verbruik ongeschikte dierenlijken. — Toelagen aan de vilbeluken en allerhande kosten. — Kosten van zittingen der en vergoedingen aan aangenomen veeartsen voor diensten bewezen volgens de verordening betreffende de tuberculose en andere besmettelijke ziekten. — Oprichten van quarantainestallen aan de grens; vergrooten en onderhouden der bestaande quarantaineinrichtingen. — Maatregelen tot vrijwaren van het inlandsch vee van de besmetting door vreemde dieren. — Dienst van ontsmetting der dieren aan de grens en in het land. — Laboratorium voor diagnostiek en navorschingen betreffende de besmettelijke ziekten der huisdieren. — Aankoop en kosten van vervoer en benutting van ontsmettingsstoffen. — Aankoop en onderhoud van het ontsmettingsmaterieel. — Wedden, vergoedingen en loonen van den veeartsendienst en van het personeel behoorende tot het gezondheidstoezicht over de in te voeren of uit te voeren dieren en tot het laboratorium voor diagnostiek en navorschingen betreffende de besmettelijke ziekten der huisdieren. — Wedden, vergoedingen en loonen van het ontsmettingspersoneel.</p>	
	Veeartsenijkundig toezicht.	
	Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid. — Loonen.	10
	Vergoedingen, hulpelden, enz. — Hulpelden aan gewezen rijkveeartsen, aan hante nooddrufftige weduwen of weezen.	14
	Omreis-, reis- en zendingskosten van de toezichters-veeartsen, alsook van de toegevoegde toezichters-veeartsen. — Kosten van zendingen toevertrouwd aan aangenomene veeartsen; vergoedingen voor diensten door deze laatsten bewezen, enz.	15
	Materieel, kantoorkosten. — Bulletin van den gezondheidspolitiedienst. — Allerhande uitgaven voor de gezondheidspolitie der huisdieren.	16
	VEEARTSENJKUNDIG ONDERWIJS.	
	's Rijks Veeartsenijkschool.	
	Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid, loonen. — Vaste vergoedingen, hulpelden, vergoedingen, enz.	17
	Omreis-, reis- en zendingskosten. — Toezichtcommissie, enz. — Allerlei uitgaven. — Studiebeurzen. — Reisbeurzen, door de wet op het veeartsenijkundig onderwijs toegekend aan veeartsen.	18
4,401,590	Materieel. — Kantoorkosten. — Uitgaven der beknopte leergangen. — Allerhande uitgaven.	19
	HOEFMEDERIJ-ONDERWIJS.	
	's Rijks praktische hoofdschool voor hoefmederij.	
	Jaarwedden, loonen, enz.	20
	Materieel. — Toezichtcommissie, jury's, enz. — Allerlei uitgaven , , . . .	21

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der crediten per artikel.
	<i>Conférences de maréchaleries.</i>	
22	Cours publics. — Jurys, indemnités, dépenses diverses	31,500 »
	<i>Élevage des animaux domestiques.</i>	
23	Subsides aux provinces, en exécution des règlements provinciaux pour l'amélioration des races chevaline, bovine et porcine. — Encouragements. — Achat de médailles et de diplômes. — Primes nationales de conservation, frais de jurys, médailles et diplômes. — Subsides aux sociétés et syndicats d'élevage pour l'amélioration des races chevaline, bovine, porcine et des autres races d'animaux domestiques. — Institut de zootechnie. — Comité technique de l'élevage. — Contrôle de la production laitière. — Subsides pour études et recherches en vue de l'amélioration des races d'animaux domestiques. — Conférences spéciales sur l'élevage : indemnités aux conférenciers, frais divers, brochures de vulgarisation, formulaires, résumés, etc. .	937,500 »
	<i>Service des Conseillers de Zootechnie.</i>	
24	Traitements d'activité et de disponibilité. — Salaires	115,600 »
25	Frais de tournées, de voyage et de missions	44,400 »
26	Matériel, frais de bureau, dépenses diverses.	17,000 »
	<i>Associations et publications agricoles.</i>	
27	Conseil supérieur de l'Agriculture : traitement du secrétaire. — Dépenses diverses.	15,000 »
28	Chambres provinciales d'agriculture. — Sociétés agricoles provinciales. — Comices agricoles et associations agricoles libres. — Subsides pour concours, expositions et congrès agricoles. — Subsides et encouragements à des sociétés agricoles. — Subsides aux sociétés coopératives de crédit agricole, pour frais de premier établissement et pour le service d'inspection organisé par les caisses centrales de crédit agricole. — Missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture. — Subsides aux sociétés mutualistes d'assurance et de réassurance contre les pertes de chevaux et de bestiaux. — Acquisition d'ouvrages et de publications agricoles. — Enquêtes, statistiques, dépenses diverses	511,400 »
	CHAPITRE IV.	
	ENSEIGNEMENT AGRICOLE.	
29	Traitements d'activité et de disponibilité. — Indemnités fixes, salaires, etc. a) Institut agronomique de l'État, à Gembloux. b) Id. id. id. à Gand. c) Ecole moyenne pratique d'agriculture de Huy.	1,126,690 »
	Par dérogation à l'article 15 de la loi organique de la Cour des Comptes du 29 octobre 1846, des avances de fonds peuvent être consenties à concurrence de 50.000 francs au comptable chargé de la gestion des articles 29 et 32 (Institut agronomique de Gembloux) et 48 et 51 (Stations agronomiques).	
30	Indemnités, secours, etc. a) Institut agronomique de l'État, à Gembloux. b) Id. id. id. à Gand. c) Ecole moyenne pratique d'agriculture de Huy.	5,500 »

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Artikelen.
	<i>Voordrachten over hoefmederij.</i>	
	Openbare Icergangen. — Jury's, vergoedingen, allerhande uitgaven	2
	<i>Kweek der huisdieren.</i>	
	Toelagen aan de provinciën, volgens de provincieverordeningen betreffende het verbeteren van paarden-, runder- en varkensrassen. — Aanmoedigingen. — Aankoop van medaljes en diploma's — Rijkspremiën van bewaring, jurykosten, medaljes en diploma's. — Toelagen aan kweekmaatschappijen en-syndicaten voor het verbeteren van de paarden- runder- varken- en andere huisdierenrassen. — Instituut van dierenkennis. — Technisch kweekcomiteit. — Control der melkvoortbrengst. — Toelagen. — Toelagen voor studiën en opzoekingen betreffende het verbeteren der huisdierenrassen -- Bijzondere voordrachten over kweek : vergoedingen aan voordracht-houders, allerhande kosten, vlugschriften, formulieren, samenvatting, enz.	3
	<i>Dienst der Raadsheeren van dierenkennis.</i>	
	Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid. — Loonen.	24
	Omreis-, reis- en zendingskosten	25
	Materieel, kantoorkosten, allerhande uitgaven.	26
	<i>Landbouwverenigingen en -uitgaven.</i>	
	Hoogere Landbouwrapad : jaarwedde van den secretaris. — Allerlei uitgaven. . .	27
	Provinciale landbouwkamers. — Provinciale landbouwmaatschappijen. Landbouwcomices en vrije landbouwverenigingen. — Toelagen voor landbouwprijskampen-tentoonstellingen en -congressen. — Toelagen en aanmoedigingen aan landbouwmaatschappijen. — Toelagen aan samenwerkende landbouwcredietmaatschappijen voor eerste stichtingskosten en voor den door de hoofdkassen van landbouwcrediet ingerichten toezichtsdienst. — Bijzondere zendingen en commissies in het belang van den landbouw. — Toelagen aan de maatschappijen van onderlinge verzekering en horverzekering tegen het verlies van paarden en vee. — Aankoop van werken- en landbouwwitgaven. — Onderzoeken, statistieken, allerhande uitgaven.	28
	HOOFDSTUK IV.	
	LANDBOUWONDERWIJS.	
	Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid. — Vaste vergoedingen, loonen, enz.	29
	a) 's Rijksinstituut van landbouwkunde, te Gembloers.	
	b) Id. id. id. te Gent.	
	c) Practische middelbare landbouwschool te Hoei.	
	Bij afwijking van artikel 15 der inrichtingswet van het Rekenhof, van 29 October 1846, kunnen er voorschotten worden toegestaan, ten bedrage van 50,000 frank aan den rekenplichtige belast met het beheer van de artikelen 29 en 32 (Landbouwinstituut, te Gembloers) en 48 en 51 (Landbouwstaties).	
	Vergoedingen, hulpelden, enz.	30
	a) s' Rijksinstituut van landbouwkunde, te Gembloers.	
	b) Id. id. id. te Gent.	
	c) Practische middelbare landbouwschool te Hoei.	

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der credieten per artikel.
31	Frais de tournées, de voyages et de missions, etc. a) Institut agronomique de l'État, à Gembloux. b) Id. id. id. à Gand. c) Ecole moyenne pratique d'agriculture de Huy.	8,000 »
32	Matériel, frais de bureau, améliorations, frais d'exploitation, impressions, dépenses diverses. — Indemnités aux recteurs et aux secrétaires du Conseil académique des Instituts agronomiques de Gembloux et de Gand. — Frais des commissions d'administration, de surveillance et des jurys a) Institut agronomique de l'État, à Gembloux. b) Id. id. id. à Gand. c) Ecole moyenne pratique d'agriculture de Huy.	240,000 »
<i>Institut normal supérieur d'économie ménagère agricole de l'État.</i>		
33	Traitements d'activité et de disponibilité. — Salaires	105,575 »
34	Indemnités, secours, etc.	500 »
35	Frais de tournées, de voyage et de missions, etc.	1,500 »
36	Matériel, frais de bureau, etc. Frais du Comité de patronage et des jurys. Frais d'entretien.	99,000 »
<i>Enseignement ménager agricole ambulante.</i>		
37	Traitements d'activité et de disponibilité. — Salaires.	545,150 »
38	Indemnités, secours, etc.	500 »
39	Frais de tournées, de voyage et de missions, etc.	125,000 »
40	Matériel, frais de bureau, jurys, etc. Subsidés.	114,000 »
41	Conférences agricoles : indemnités aux conférenciers, frais de route, frais divers. — Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire : subsidés. — Conseil de perfectionnement de l'enseignement agricole et horticoles. — Enquêtes. — Frais divers	1,458,500 »
<i>Service des Agronomes de l'État.</i>		
42	Traitements d'activité et de disponibilité. — Salaires	604,100 »
43	Indemnités, secours, etc.	2,000 »
44	Frais de tournées, de voyage et de missions	249,600 »
45	Matériel, frais de bureau, etc.	36,200 »

Total par chapitre.	AANWIJZING	Aankomst
— Totaal per hoofdstuk.	VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	
	Omreis-, reis- en zendingskosten, enz.	
	a) 's Rijksinstituut van landbouwkunde, te Gemblours.	
	b) Id. id. id. te Gent.	
	c) Practische middelbare landbouwschool te Hoei.	
	Materieel, kantoorkosten, verbeteringen, ontginningskosten, drukwerken, allerhande uitgaven. — Vergoedingen aan de rectors en secretarissen van den Academischen Raad van de Rijksinstituten van landbouwkunde te Gemblours en te Gent. — Kosten van de bestuur- en toezichtscommissies en van de jury's.	32
	a) 's Rijksinstituut van landbouwkunde, te Gemblours.	
	b) Id. id. id. te Gent.	
	c) Practische middelbare landbouwschool te Hoei.	
	<i>Hooger Staatsnormaalinstituut voor landbouwhuishoudkunde.</i>	
	Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid. — Loonen.	33
	Vergoedingen, hulpelden, enz.	35
	Omreis-, reis- en zendingskosten, enz.	35
	Materieel, kantoorkosten, enz. Kosten van het Beschermingscomitee en de jury's. Onderhoudskosten.	38
	<i>Rondreizend huishoudelijk landbouwonderwijs.</i>	
	Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid. — Loonen	37
	Vergoedingen, hulpelden, enz.	38
	Omreis-, reis- en zendingskosten, enz.	50
	Materieel, kantoorkosten; jury's, enz. Toelagen.	40
	Landbouwvoordrachten : vergoedingen aan de voordrachtgevers, reiskosten, allerhande kosten. — Hooger, middelbaar en lager landbouwonderwijs : toelagen. — Raad tot verbetering van het land- en tuinbouwonderwijs. — Onderzoeken. — Allerlei kosten.	41
6,153,815		
	<i>Dienst van 's Rijks Landbouwkundigen.</i>	
	Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid. — Loonen	42
	Vergoedingen, hulpelden, enz.	43
	Omreis-, reis- en zendingskosten	44
	Materieel, kantoorkosten, enz.	45

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. Bedrag der credieten per artikel.
	<i>Service des champs d'expériences agricoles, etc.</i>	
46	Frais des champs d'expériences et de démonstrations pour l'agriculture : subsides, frais d'études. — Subsides en vue d'encourager l'emploi et la production dans le pays de semences améliorées. — Expériences et démonstrations relatives à l'alimentation du bétail ; dépenses diverses. — Bibliothèques agricoles : fonctionnement et acquisition d'ouvrages. — Missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture, enquêtes, statistiques, etc. — Documentation dans l'intérêt de l'enseignement de la science agricole. — Dépenses diverses.	35,000 »
	<i>Institut international d'agriculture de Rome.</i>	
47	Frais de participation de la Belgique. — Traitement du délégué au Comité permanent. — Indemnité de séjour, frais de voyage, etc. — Frais divers	100,000 »
	<i>Stations agronomiques et expérimentales. — Laboratoires d'analyses.</i>	
48	Traitements d'activité et de disponibilité. — Salaires	855,000 »
49	Indemnités, secours, etc.	10,000 »
50	Frais d'inspection, de voyage, de missions, etc. — Subsides aux stations et aux laboratoires agréés et privés. — Frais de la commission consultative permanente des laboratoires et de la commission des sols et des climats. — Exécution de la loi sur la falsification des engrais, etc.	40,000 »
51	Matériel, frais de bureau, etc. — Frais de contre-analyses	192,000 »
	<i>Industries rurales. — Génie rural.</i>	
52	Génie rural. — Essais de machines et instruments agricoles — Constructions rurales. Améliorations agricoles. — Main-d'œuvre agricole. — Embellissement de la vie rurale. — Subsides. — Acquisition d'ouvrages pour le service du génie rural. — Conférences. — Publications. — Missions. — Enseignement du génie rural ; mécanique ; écoles subsidiées et ambulantes	50,000 »
53	Mise en valeur agricole des terres incultes. — Enquêtes. — Encouragements	150,000 »
	CHAPITRE V.	
	OFFICE HORTICOLE.	
	<i>Jardin botanique de l'État.</i>	
54	Traitements d'activité et de disponibilité. — Salaires.	375,500 »
55	Indemnités, secours, etc.	1,000 »

Total par chapitre, — Totaal per hoofdstuk.	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Artikelen.
	<i>Dienst der Landbouwproefvelden, enz.</i>	
	Kosten over de landbouwproef- en demonstratievelden: toelagen, studiekosten. — Toelagen voor het aanmoedigen van het gebruiken en voortbrengen, in het land van veredelde zaazaden. — Proefnemingen en demonstraties betreffende het veevoeden; allerhande uitgaven. — Landbouwboekerijen: werking en aankoop van werken. — Bijzondere zendingen en commissies in het belang van den landbouw, onderzoeken, statistieken, enz. — Documentatie in het belang van het onderwijs der landbouwwetenschap. — Allerhande uitgaven.	46
	<i>Internationaal landbouwinstituut van Rome.</i>	
	Kosten der deelneming van België. — Jaarwedde van den afgevaardigde bij het Bestendig Comité. — Vergoeding van verblijf, reiskosten, enz. — Allerhande kosten.	47
	<i>Landbouwkundige Staties en Proefstaties. — Ontledingslaboratoriums.</i>	
	Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid. — Loonen	48
	Vergoedingen, hulpelden, enz.	49
	Onderzoeks-, reis-, zendingskosten, enz. — Toelagen aan de staties en aan de aangenomene en private laboratoriums — Kosten van de bestendige raadgevende commissie der laboratoriums en van de commissie der gronden en der klimaten. — Tenuitvoerlegging der wet op de meststoffenvervalsching, enz.	50
	Materieel, kantoorkosten, enz. — Kosten der tegen-ontledingen	51
	<i>Landelijke nijverheden. — Landelijke genie.</i>	
	Landelijke genie. — Beproeven van Landbouwmachines en -werktuigen — Landelijke gebouwen. — Landbouwverbeteringen. — Landbouwhandenarbeid. — Verfraaiing van het landleven. — Toelagen. — Aankoop van werken voor den dienst der landelijke genie. — Voordrachten. — Uitgaven. — Zendingen. — Onderwijs van de landelijke genie; werktuigkunde; gesubsidieerde en rondreizende scholen.	52
	Landbouwtontginning van braakgrond. — Onderzoeken. — Aanmoedigingen	
	HOOFDSTUK V.	
	TUINBOUWDIENST.	
	<i>'s Rijks Kruidtuin.</i>	
	Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid. — Loonen.	54
	Vergoedingen, hulpelden, enz.	55

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der credieten per artikel.
56	Frais de route du personnel et des membres de la Commission de surveillance — Vacations, missions, etc.	750 »
57	Dépenses de matériel et de culture. — Frais de bureau, etc — Musée forestier. — Dépenses diverses. — Menus travaux d'entretien et de réparations aux bâtiments. . .	121,000 »
<i>Service des champs d'expériences horticoles, etc.</i>		
58	Champs d'expériences et de démonstrations pour l'horticulture : subsides, dépenses diverses et frais d'études. — Frais de développement des relations commerciales à l'étranger. — Acquisition d'ouvrages pour les services d'exécution de l'office horticole. — Missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'horticulture. — Enquêtes, statistiques. — Divers et imprévus. — Convention phylloxérique.	17,000 »
<i>Service phytopathologique. — Service des conseillers d'horticulture.</i>		
59	Traitements d'activité et de disponibilité. — Salaires	154,250 »
60	Indemnités, secours, etc.	500 »
61	Vacations, frais de route, missions, etc.	65,000 »
62	Matériel, frais de bureau, etc.	11,000 »
ENSEIGNEMENT HORTICOLE.		
<i>Écoles moyennes pratiques d'horticulture de l'État.</i>		
63	Traitements d'activité et de disponibilité. — Salaires	314,350 »
64	Indemnités, secours, etc.	1,500 »
65	Vacations, frais de route du personnel et des membres de la Commission de surveillance et des jurys. — Missions, etc.	2,500 »
66	Matériel, frais de bureau. — Améliorations. — Frais de culture et d'exploitation, etc. .	71,300 »
67	Enseignement horticole moyen et primaire : subsides. — Enseignement horticole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). — Conférences horticoles. — Jurys des examens pour l'obtention du certificat de capacité. — Cours colonial	257,000 »
<i>Associations horticoles.</i>		
68	Conseil supérieur de l'horticulture. — Associations horticoles : subsides. — Concours, expositions ou congrès horticoles : subsides. — Jardins-ouvriers et Ligues du Coin de terre. — Domaine et commission de Mariemont : subsides	100,000 »

Total par chapitre. — Total per hoofdstuk.	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Artikelen.
	Reiskosten van het personeel en van de leden der toezichtscommissie — Zittingen, zendingen, enz.	56
	Uitgaven voor materieel en cultuur. — Kantoorkosten, enz. — Boschemuseum. — Allerhande uitgaven. — Kleine onderhoud- en herstellingswerken aan de gebouwen.	57
	<i>Dienst der tuinbouwproefvelden, enz.</i>	
	Tuinbouwproef- en demonstratievelden : toelagen, allerhande uitgaven en studiekosten. — Kosten van uitbreiding der handelsbetrekkingen in den vreemde. — Aankoop van werken voor de uitvoerende afdeling van den tuinbouwdienst. — Bijzondere zendingen en commissies in het belang van den tuinbouw. — Onderzoeken, statistieken. — Allerhande en onvoorziene uitgaven. — Overeenkomst tot bestrijding der wijngaardluis.	58
	<i>Dienst voor plantenziektenleer. — Dienst der tuinbouwrapadepers.</i>	
	Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid. — Loonen	59
1,492,650 »	Vergoedingen, hulpelden, enz.	60
	Zittingen, reiskosten, zendingen, enz.	61
	Materieel, kantoorkosten, enz.	62
	TUINBOUWONDERWIJS.	
	<i>'s Rijks practische middelbare tuinbouwscholen.</i>	
	Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid. — Loonen	63
	Vergoedingen, hulpelden, enz.	64
	Zittingen, reiskosten van het personeel, van de leden der toezichtscommissie en van de jury's. — Zendingen, enz.	65
	Materieel, kantoorkosten. — Verbetering. — Teelt- en ontginningskosten, enz. . . .	66
	Middelbaar en lager tuinbouwonderwijs : toelagen. — Tuinbouwonderwijs in de scholen voor volwassenen (winterscholen). — Tuinbouwvoordrachten. — Jurye der examens tot het bekomen van het bekwaamheidsgetuigschrift. — Koloniale leergang.	67
	<i>Tuinbouwverenigingen.</i>	
	Hoogere tuinbouwraad. — Tuinbouwverenigingen : toelagen. — Tuinbouwprijskampen, tentoonstellingen of congressen : toelagen. — Werkmanstuinen en Werk van het Hoekjegrond. — Domein en commissie van Mariemont : toelagen.	68

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der credieten per artikel.
CHAPITRE VI.		
EAUX ET FORÊTS.		
<i>Personnel provincial.</i>		
69	Traitements d'activité et de disponibilité. — Indemnités. — Frais d'intérim.	5,091,000
70	Indemnités, secours, frais de maladie, etc.	11,000
71	Frais de tournées et de contrôle. — Frais de route et de séjour alloués au personnel forestier et aux membres des Commissions d'études et d'aménagement et des jurys d'examen	126,060
72	Uniformes, masse d'habillement, matériel, armement, équipement, bibliothèque et reliures, abonnements téléphoniques, déménagements, dépenses diverses	280,000
<i>Conseil supérieur des forêts, etc.</i>		
73	Conseil supérieur des forêts : frais de route et de séjour. — Fournitures et impressions, etc — Encouragements à des institutions forestières. — Enseignement et conférences, vulgarisation, études	17,500
<i>Service spécial des expériences et consultations scientifiques forestières.</i>		
74	Service spécial des expériences et consultations scientifiques forestières. — Fournitures diverses. — Achat, production et contrôle des semences et plants forestiers. — Musée forestier de Groenendael	70,000
<i>Forêts et terrains incultes domaniaux. — Dunes domaniales.</i>		
75	Travaux de culture, d'entretien et d'amélioration. — Éclaircies, nettoiemens, etc — Exploitations en régie. — Assurance des ouvriers. — Dépenses diverses. — Construction, entretien, location de maisons. — Terrains incultes domaniaux et bois domaniaux : boisement, reboisement et assainissement, construction, réfection, amélioration, entretien de chemins de vidange et de routes destinées à faciliter l'exploitation. — Arpentages des coupes. — Reboisement des parties exploitées par les Allemands. — Acquisition d'immeubles destinés à agrandir le domaine privé de l'Etat, notamment les forêts domaniales, ou d'immeubles dont la conservation est reconnue désirable pour des raisons d'esthétique ou dans l'intérêt de la préservation des sites. — Quote-part de l'Etat, dans les intérêts et l'amortissement des capitaux nécessaires à l'acquisition de forêts indivises	1,485,000
<i>Terrains incultes et bois des communes et des établissements publics.</i>		
76	Terrains incultes et bois des communes et des établissements publics. — Mise en valeur. — Conversion en bois. — Travaux exceptionnels d'amélioration : restauration de bois ruinés, assainissements, création, réfection et amélioration de chemins d'intérêt forestier. — Subsidés aux communes et aux établissements publics. — Dépenses diverses	100,000

Total par ministère ou service. — Total per ministerie of dienst.	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN	Artikelen.
	HOOFDSTUK VI.	
	WATERS EN BOSSCHEN.	
	<i>Provinciaal personeel.</i>	
	Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid. — Vergoedingen. — Interimkosten.	69
	Vergoedingen, hulpelden, kosten wegens ziekte, enz	70
	Omreis- en toezichtskosten. — Reis- en verblijfkosten van het boschpersoneel en van de leden der studie- en inrichtingscommissies en van de examenjurys.	71
	Uniformen, kleedingsfonds, materieel, wapening, uitrusting, boekerij en boekeninbinding, telefoon abonnementen, verhuizingen, allerlei uitgaven, enz.	72
	<i>Hoogere Boschraad, enz.</i>	
	Hoogere boschraad : reis- en verblijfkosten. — Leveringen en drukwerken, enz. — Aanmoedigingen aan boschinstututen. — Onderwijs, voordrachten, prijskampen, verbreiding onder het volk, studiën.	73
	<i>Bijzondere dienst der wetenschappelijke proefnemingen en raadplegingen betreffende bosschen.</i>	
	Bijzondere dienst voor proefnemingen en wetenschappelijke raadplegingen betreffende bosschen. — Verschillende leveringen. — Aankoop, voortbrengst van en toezicht over de boschzaden en planten. — Boschmuseum van Groenendael.	74
	<i>Domeinbosschen en braakgronden. — Domeinduinen.</i>	
7,365,000	Teelt-, onderhouds- en verbeteringswerken. — Uitdunningen zuiveringshakken, enz. Ontginningen in regie. — Verzekering der arbeiders. — Allerlei uitgaven. — Bouwen, onderhouden, huren van huizen. — Domeinbraakgronden en domeinbosschen : bebossching, herbebossching en drooglegging maken, herstellen, verbeteren, onderhouden der opruimingswegen en der bauen voor het vergemakkelijken der ontginning — Meten der lakken. — Herbebossching der door de Duitschen ontginde gedeelten. — Aankoop van vaste goederen bestemd voor het vergrooten van het privaat Staatsdomein, inzonderheid de domeinbosschen of van onroerende goederen, waarvan het behoud wenschelijk erkend wordt wegens esthetische redenen of in het belang der handhaving van het natuurschoon. — Aandeel van den Staat in de interesten en delging der kapitalen noodig tot het aankopen van onverdeelde bosschen.	75
	<i>Braakgronden en bosschen van gemeenten en openbare inrichtingen.</i>	
	Braakgronden en bosschen van gemeenten en openbare inrichtingen. — Vruchtbaar-making. — Hervorming in bosschen. — Uitzonderlijke verbeteringswerken : herstelling van verwoeste bosschen, gezondmaking, aanleggen, herstellen en verbeteren van boschwegen. — Toelagen aan gemeenten en openbare inrichtingen. — Allerlei uitgaven.	76

Articles,	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article, — Bedrag der crediten per artikel.
	<i>Pisciculture et chasse.</i>	
77	Commission de pisciculture et Conseil supérieur de la chasse. — Frais de route et de séjour. — Subsidés et encouragements. — Dépenses diverses	18,000
78	Matériel. — Repeuplement des cours d'eau, améliorations piscicoles. Sauvetage de poissons en cas de baisse des eaux ou de pollution. — Aménagement et entretien de maisons et baraquements pour préposés de pêche. — Gratifications aux agents énumérés à l'article 24 de la loi sur la pêche et à l'article 24 de la loi sur la chasse. — Organisation d'une brigade mobile pour la répression du braconnage. Indemnités aux agents spécialement chargés de l'organisation ou du contrôle de la surveillance. Essais d'acclimatation et de repeuplement en gibier. Protection d'oiseaux insectivores, tableaux synoptiques, nichoirs. — Dépenses diverses.	166,500
	CHAPITRE VII.	
	VOIRIE COMMUNALE. — COURS D'EAU. — TERRAINS FANGUEUX. TRAMWAYS ET MESSAGERIES.	
79	Subsidés aux communes et aux wateringues pour l'extension et l'amélioration de la voirie communale, l'amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables et l'amélioration du régime hydrologique de terrains agricoles. — Transport de matériaux de pavage ou d'empierrement. — Subsidés aux communes rurales pour les aider à assurer le bon entretien des chemins améliorés, avec l'intervention de l'État, comme chemins communaux d'intérêt agricole. — Subsidés aux provinces pour aider les communes à assurer le bon entretien des chemins vicinaux de grande communication améliorés.	10,250,000
80	Jetons de présence et indemnités aux membres et au secrétaire du Comité des tramways, de la Commission mixte consultative des services d'autobus et autres commissions consultatives. — Souscription à l'Union internationale de tramways, de chemins de fer d'intérêt local et de transports publics automobiles	5,000
	<i>Service de l'hydraulique agricole.</i>	
81	Traitements d'activité et de disponibilité. — Salaires d'agents temporaires et d'ouvriers point-mire, chaîneurs, etc. — Rémunération pour études techniques, expériences et travaux d'écriture effectués par des personnes étrangères à l'Administration. — Frais d'expériences, etc.	402,750
82	Indemnités et secours au personnel de l'hydraulique agricole	4,000
83	Frais de route et de séjour du personnel de l'hydraulique agricole	100,000
84	Matériel de bureau. — Achat d'ouvrages techniques. — Acquisition et réparation d'instruments de topographie. — Matériel d'études et d'expériences. — Dépenses diverses. — Frais de bureau du personnel de l'hydraulique agricole	19,500

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Artikelen.
	<i>Vischeelt en jacht.</i>	
	Vischeeltcommissie en hogere jachtraad. — Reis- en verblijfkosten. — Toelagen en aanmoedigingen. — Allerhande uitgaven.	77
	Materieel. — Herbevolking der waterlopen, vischeeltverbeteringen. Redden van visschen bij het zakken of verontreinigen van het water. — Inrichting en onderhoud van huizen en barakken voor vischvangstangestelden. — Toelagen aan de agenten vermeld in artikel 24 der wet op de vischvangst en in artikel 24 der wet op de jacht. — Inrichting eener mobiele brigade voor het beteugelen der wildstroomerij. — Vergoedingen aan de agenten bijzonder belast met het inrichten of de controle van het toezicht. Proefnemingen van acclimatiseering en van herbevolking met wild. Bescherming der insectenetende vogels, overzichtstabellen, broedkooien. — Allerhande uitgaven.	78
	HOOFDSTUK VII.	
	GENEENTEWEGEN. — WATERLOOPEN. — MOERASGRONDEN. TRAMWEGEN EN VERVOERDIENSTEN.	
	Toelagen aan de gemeenten en wateringgen voor het uitbreiden en verbeteren der gemeentewegen, het verbeteren der onbevaarbare en onvlotbare waterlopen en het verbeteren van het waterstelsel van landbouwgronden. — Vervoer van bestratings- en besteeningsmaterialen. — Toelagen aan de landelijke gemeenten om hen te helpen in het onderhoud der wegen, met tusschenkomst van den Staat verbeterd als gemeentewegen van landbouwbelang. — Toelagen aan de provinciën om de gemeenten te helpen in het onderhoud van verbeterde buurtwegen van groot verkeer.	79
	Aanwezigheidspenningen van en vergoedingen aan de leden en den secretaris van het Tramwegen-comiteit, van de gemengde Raadplegingscommissie der autobusdiensten en van andere raadgevende commissies. — Inschrijving op de Internationale Vereeniging der tramwegen, spoorwegen van plaatselijke belang en openbaar vervoer per automobiel.	80
	<i>Landelijke waterdienst.</i>	
	Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid. — Loonen der tijdelijke beambten en der dragers van het niveleermaterieel, kettingdragers, enz. — Bezoldiging voor technische studiën, proefnemingen en schrijfwerk uitgevoerd door personen vreemd aan het Beheer. — Kosten van proefnemingen, enz.	81
	Vergoedingen en hulpgelden aan het personeel van den landelijken waterdienst. . . .	82
	Reis- en verblijfkosten van het personeel van den landelijken waterdienst. . . .	83
	Kantoorbehoefden. — Aankoop van technische werken. — Aankoop en herstel van plaatsbeschrijvingstoestellen. — Studie- en proefnemingsmaterieel. — Allerhande uitgaven. — Kantoorkosten voor het personeel van den landelijken waterdienst.	84

10,781,250

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der credieten per artikel.
CHAPITRE VIII.		
OFFICE DES CLASSES MOYENNES.		
85	Perfectionnement professionnel : cours intermittents, conférences techniques. Épreuves de capacité du degré patronal. Concours. Musées. Bibliothèques. Subsidés et dépenses diverses.	125,000 »
86	Apprentissage : bourses, primes, inspection, examens, concours, expositions de travaux d'apprentis, subsides aux secrétariats d'apprentissage, propagande. Dépenses diverses.	225,000 »
87	Associations : diffusion de l'esprit de l'association économique et professionnelle, statistiques syndicales. Collation de décorations spéciales. Dépenses diverses . . .	13,000 »
88	Exposition-vente : contribution à l'organisation d'expositions de produits de la petite industrie et à l'établissement d'organismes spéciaux pour la vente et l'exportation de ces produits	25,000 »
89	Petit outillage : expériences et enseignements concernant l'amélioration de l'outillage dans les métiers et la petite industrie ; expositions et concours ; dépenses diverses.	58,000 »
90	Publications, bibliothèque spéciale de l'office. Commissions temporaires et missions à l'étranger, subsides à l'Institut international des classes moyennes.	10,000 »
91	Conseil supérieur des métiers et négoes. Rémunération des secrétaires, jetons de présence et frais divers	12,000 »
CHAPITRE IX.		
DÉPENSES IMPRÉVUES.		
92	Dépenses imprévues non libellées au budget. — Secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. — Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'article 11	10,000 »
93	Rentes annuelles et pensions accordées : 1° à d'anciens agents hors d'état de remplir leurs fonctions ; 2° à des veuves et enfants d'agents décédés dans l'exercice de leurs fonctions	1,500 »
TOTAL DES DÉPENSES ORDINAIRES fr.		

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Artikelen.
HOOFDSTUK VIII.		
DIENST VAN DEN MIDDENSTAND.		
	Beroepsvolmaking : tijdelijke leergangen, technische voordrachten. Examens voor patroonsbekwaamheid. Wedstrijden. Musea. Boekerijen. Toelagen en allerlei uitgaven.	85
	Leerlingschap : beurzen, premiën, toezicht, examens, wedstrijden, tentoonstellingen van werken van leerjongens, toelagen aan de secretariaten van het leerlingschap, propaganda. Allerelei uitgaven.	86
	Vereenigingen : verspreiding van den geest der economische-en beroepsvereeniging, syndicale statistieken. Toekenning van bijzondere eere teekens. Allerelei uitgaven.	87
468,000 »	Verkoop-tentoonstelling : bijdrage voor de inrichting van tentoonstellingen van producten der kleine nijverheid en van bijzondere organismen voor den verkoop en den uitvoer dezer producten.	88
	Klein gereedschap : proefnemingen en onderricht omtrent het verbeteren van het gereedschap bij de ambachten en in de klein nijverheid ; tentoonstellingen en wedstrijden ; allerlei uitgaven.	89
	Drukwerk, publicaties, speciale boekerij van den Dienst. Tijdelijke opdrachten en zendingen in den vreemde. Toelage aan het Internationaal Instituut voor den Middenstand.	90
	Hoogere Raad van ambachten en neringen. Bezoldiging der secretarissen, zitpenningen en verschillende kosten.	91
HOOFDSTUK IX.		
ONVOORZIENE UITGAVEN.		
11,500 »	Onvoorzien, in de begrooting niet vermelde uitgaven. — Hulp gelden te verleenen, wegens kosten van laatste ziekte en begrafenis, aan de familiër van overleden ambtenaren en beambten of van gepensioneerde agenten die zich in een benarden toestand bevinden. — Uitzonderlijk te verleenen hulp gelden aan andere dan bij artikel 11 vermelde personen.	92
	Jaarrenten en pensioenen verleend : 1° aan gewezen agenten, niet meer in staat hun ambt te vervullen ; 2° aan weduwen en weezen van beambten overleden bij het uitoefenen hunner bediening.	93
33,849,039 »	TOTAAL VAN DE GEWONE UITGAVEN.	

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der credieten per artikel.
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
CHAPITRE X.		
SERVICES DIVERS.		
94	Partie mobile des traitements et salaires (<i>y compris l'augmentation provisoire</i>). . . .	8,147,305 »
95	Arriérés résultant de la péréquation des pensions. (Loi du 29 juillet 1926, art. 32.) . . .	1,650,000 »
96	Dépenses et subsides pour fournitures et travaux en vue de l'amélioration et de l'entretien de la voirie communale, ordonnés pour combattre le chômage	10,000,000 »
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE fr.	

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêt
du 16 novembre 1926,

ALBERT.

PAR LE ROI :

Le Ministre de l'Agriculture,
H. BAELS.

Le Ministre des Finances,
B^{on} M. HOUTART.

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Artikelen.
TWEEDE SECTIE — UITZONDERLIJKE UITGAVEN.		
HOOFDSTUK X.		
VERCHILLENDE DIENSTEN.		
19,797,305	Veranderlijk deel der wedden en loonen (<i>met inbegrip van de voorloopige verhooging</i>) .	94
	Achterstallen voortspruitende uit de perequatie der pensioenen. (Wet van 29 Juli 1926, art. 32.)	95
	Uitgaven en toelagen voor leveringen en werken tot verbetering en onderhoud der gemeentewegen, uit te voeren ter bestrijding van de werkeloosheid.	96
53,646,344	TOTAAL DER BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW.	

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden
aan Ons besluit van 16 November 1926.

ALBERT.

VAN 'S KONINGS WEGE :
De Minister van Landbouw,
H. BAELS.
De Minister van Financiën,
B^{ON} M. HOUTART.

R4

(25)

[N° 5-VIII.]

VIII

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

POUR L'EXERCICE 1927

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.				
CHAPITRE I^{er}.				
1	a.	Traitement du Ministre	fr.	35,000
	b.	Frais de représentation		18,000
ADMINISTRATION CENTRALE.				
2	"	Traitements d'activité et de disponibilité des fonctionnaires, employés et gens de service. Traitements du personnel de province détaché à l'administration centrale. Salaires.		
		GRADES	Nombre d'agents.	Taux des traitements.
				Dépenses.
A. — Fonctionnaires, employés et gens de service de l'Administration centrale.				
		Secrétaire général	1	32,000 à 38,000
		Directeurs généraux.	5	26,000 à 33,000
		Inspecteurs généraux	6	24,000 à 30,000
		Directeurs et inspecteurs principaux	17	20,500 à 27,500
		Sous-directeurs, inspecteurs et inspecteurs de 1 ^{re} classe	18	16,500 à 22,000
		Chefs de bureau, inspecteurs adjoints et inspecteurs de 2 ^e classe.	15	13,000 à 18,000
		Sous-chefs de bureau, agents techniques de 1 ^{re} classe et inspectrice adjointe	13	10,500 à 14,500
		Agent technique de 2 ^e classe ou à l'essai	"	7,500 à 11,500
		Commis rédacteurs de 1 ^{re} classe et sténo-dactylographes rédacteurs	6	8,000 à 11,500
		Commis rédacteurs de 2 ^e classe et sténo-dactylographes	8	4,500 à 9,000
		Commis d'ordre	4	4,000 à 11,000
		Expéditionnaires et dactylographes	7	4,000 à 8,700
		Classeurs et huissiers	10	3,800 à 7,500
		Messagers.	4	3,400 à 6,300
		Garçons de bureau	7	3,400 à 5,900
		Nettoyeuses	6	1,500 à 2,400
		Agents temporaires	5	"
		Salaires	"	"
		Dépenses diverses (honoraires de médecins, indemnités des professeurs de flamand, etc.)	"	"
		Affiliation à la Caisse de retraite des nettoyeuses à la journée et du personnel temporaire	"	"
		Indemnité de résidence	"	"
		Indemnités familiale et de naissance	"	"
		Indemnités de dernière maladie et de funérailles.	"	"
		TOTAL du litt. A.	132	
		A REPORTER.	132 fr.
				1,995,830
				1,995,830

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1927.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1926.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		Augmentation.	Diminution.	
53,000 »	53,000 »	»	»	
2,206,240 »	2,006,280 »	199,960 »	»	<p>ART. 2. — Le crédit de l'article 2 subit une augmentation de 230,000 francs du chef du transfert du crédit inscrit au budget de 1926 de l'ancien Ministère des Affaires économiques, pour le personnel de l'Office des classes moyennes rattaché au Département de l'Agriculture.</p> <p>Par contre, il y a une diminution de 49,480 francs provenant du non remplacement de fonctionnaires et agents appelés à d'autres fonctions ou décédés.</p> <p>D'autre part, le relèvement provisoire de l'indemnité familiale entraîne une dépense de 19,440 francs.</p>
2,259,240 »	2,059,280 »	199,960 »	»	

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		REPORT. . fr.			
		GRADES	Nombre d'agents.	Taux des traitements.	Dépenses.
		REPORT.	132 fr.	1,995,830 »
		<i>B. — Services d'inspection générale. — Personnel des services extérieurs détaché à l'Administration centrale.</i>			
		<i>a) Services d'inspection générale.</i>			
		Inspecteur général de l'Agriculture et de l'Horti- culture	1	24,000 à 30,000	30,000 »
		Inspecteur général vétérinaire	1	24,000 à 30,000	30,000 »
		Inspecteur général des Eaux et Forêts	1	24,000 à 30,000	25,500 »
		<i>b) Personnel des services extérieurs détaché à l'Administration centrale.</i>			
		SERVICE DE LA POLICE SANITAIRE :			
		Inspecteur vétérinaire de 1 ^{re} classe	1	15,000 à 21,000	16,500 »
		SERVICE DE L'ÉLEVAGE :			
		Agronome de 2 ^e classe	1	9,250 à 14,000	11,000 »
		SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE SUPÉRIEUR :			
		Agronomes de 2 ^e classe	1	9,250 à 14,000	12,000 »
		SERVICE DES AGRONOMES DE L'ÉTAT :			
		Agronome principal	1	20,000 à 25,000	20,000 »
		ADMINISTRATION DES EAUX ET FORÊTS :			
		Sous-inspecteur	1	11,000 à 15,000	12,000 »
		Gardes généraux	3	8,500 à 10,000	27,500 »
		Commis d'inspection	2	4,000 à 8,700	11,600 »
		Indemnité de résidence	»	»	8,550 »
		Indemnité familiale et de naissance	»	»	5,760 »
		TOTAL du litt. B.	13		210,410 »
		TOTAL GÉNÉRAL.	145	fr.	2,206,240 »
3		Indemnités pour travaux extraordinaires, secours, etc.			
		A REPORTER. . fr.			

CRÉDITS demandés pour service 1927.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1926.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		Augmentation.	Diminution.	
.259,240 »	2,059,280 »	199,960 »		
30,000 »	33,000 »	»	3,000 »	ART. 3. — Crédit suffisant pour les besoins de 1927
2,289,240 »	2,092,280 »	199,960 »	3,000 »	

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. . . fr
4	»	Frais de tournées, de voyage et de missions	
		<i>Matériel :</i>	
	a.	Fouritures de bureau, papiers, impressions faites à l'intervention de l'Office des imprimés	fr. 251,750
	b.	Menus travaux d'entretien de l'hôtel ministériel et des bureaux.	8,000
6	c.	Achat et entretien de meubles	36,000
	d.	Éclairage, chauffage, service des eaux.	50,000
	e.	Achat et reliure d'ouvrages, abonnements aux journaux.	23,000
	f.	Affranchissement de correspondances, télégrammes, communications téléphoniques, transports et autres menus frais.	80,000
6	»	Frais résultant de la collation des décorations agricoles et spéciales	
7	»	Honoraires et frais de déplacement des avocats du Département	
8	a.	Comité supérieur de contrôle	fr. 17,162
	b.	Commissions d'enquête. (Les magistrats qui font partie de conseils, jurys, commissions, etc., ressortissant au Ministère de l'Agriculture, toucheront des indemnités de vacation, au même titre que les autres membres	5,440
9	»	Redevance à payer à l'Administration des Postes, pour le transport des correspondances de service.	
			TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} . . . fr.
 CHAPITRE II. 			
PENSIONS ET SECOURS.			
10	»	Pensions civiles (paiements des termes échus avant l'inscription au Grand-livre relatifs à l'exercice 1927 et aux exercices antérieurs)	
11	»	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents salariés à leur veuve ou aux membres de leur famille dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. Secours alloués, dans des circonstances exceptionnelles, à celles de ces personnes qui n'ont qu'une pension minime.	
			TOTAL DU CHAPITRE II. . . fr.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																												
CHAPITRE III.																														
AGRICULTURE.																														
<i>Police sanitaire des animaux domestiques.</i>																														
12	a.	Indemnités pour chevaux et bestiaux abattus par ordre de l'autorité . . . fr. 15,000																												
	b.	Frais à résulter du paiement de ces indemnités. — Achat de tuberculine, malléine, vaccins. Recherche de nouveaux sérums, frais divers. Mesures à prendre contre la propagation de maladies contagieuses du bétail ; salaires. — Dépenses diverses . . . 69,000																												
	c.	Enlèvement et destruction de cadavres d'animaux impropres à la consommation. — Subsidés aux clos d'équarrissage et frais divers. — Frais de vacation et indemnités aux vétérinaires agréés pour services rendus en exécution des règlements sur la tuberculose et autres maladies contagieuses. . . 250,000																												
	d.	Érection d'étables quaranténaires à la frontière ; agrandissement et entretien des installations quaranténaires existantes. . . 60,000																												
	e.	Mesures de préservation du bétail indigène contre la contamination par des animaux étrangers. Service de désinfection des animaux à la frontière et à l'intérieur du pays. Laboratoire de diagnostic et de recherches concernant les maladies contagieuses des animaux domestiques. Achat et frais de transport et d'utilisation de matières désinfectantes. Achat et entretien du matériel de désinfection . . . 150,000																												
	f.	Traitements, indemnités et salaires du service vétérinaire, du personnel attaché au contrôle sanitaire des animaux à importer ou à exporter et du laboratoire de diagnostic et de recherches concernant les maladies contagieuses des animaux domestiques . . . 425,000																												
	g.	Traitements, indemnités et salaires du personnel de désinfection . . . 50,000																												
<i>Inspection vétérinaire.</i>																														
13	»	Traitements d'activité et de disponibilité. — Salaires																												
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 50%;"></th> <th style="width: 15%;">Nombre d'agents.</th> <th style="width: 20%;">Traitement annuel.</th> <th style="width: 15%;">Charges.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Inspecteurs vétérinaires principaux</td> <td style="text-align: center;">7</td> <td style="text-align: center;">20,000 à 25,000</td> <td style="text-align: right;">149,000 »</td> </tr> <tr> <td>— — de 1^{re} classe</td> <td style="text-align: center;">7</td> <td style="text-align: center;">15,000 à 21,000</td> <td style="text-align: right;">114,000 »</td> </tr> <tr> <td>— — de 2^e classe</td> <td style="text-align: center;">8</td> <td style="text-align: center;">9,250 à 14,000</td> <td style="text-align: right;">99,000 »</td> </tr> <tr> <td>Indemnité de résidence fr. 4,800</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">26,250 »</td> </tr> <tr> <td>Indemnités familiale et de naissance . . . 21,450</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">TOTAUX.</td> <td style="text-align: center; border-top: 1px solid black;">22</td> <td style="text-align: right; border-top: 1px solid black;">Fr.</td> <td style="text-align: right; border-top: 1px solid black;">388,250 »</td> </tr> </tbody> </table>		Nombre d'agents.	Traitement annuel.	Charges.	Inspecteurs vétérinaires principaux	7	20,000 à 25,000	149,000 »	— — de 1 ^{re} classe	7	15,000 à 21,000	114,000 »	— — de 2 ^e classe	8	9,250 à 14,000	99,000 »	Indemnité de résidence fr. 4,800	»	»	26,250 »	Indemnités familiale et de naissance . . . 21,450				TOTAUX.	22	Fr.	388,250 »
	Nombre d'agents.	Traitement annuel.	Charges.																											
Inspecteurs vétérinaires principaux	7	20,000 à 25,000	149,000 »																											
— — de 1 ^{re} classe	7	15,000 à 21,000	114,000 »																											
— — de 2 ^e classe	8	9,250 à 14,000	99,000 »																											
Indemnité de résidence fr. 4,800	»	»	26,250 »																											
Indemnités familiale et de naissance . . . 21,450																														
TOTAUX.	22	Fr.	388,250 »																											
14	»	Indemnités, secours, etc. — Secours à d'anciens vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin																												
15	»	Frais de tournées, de voyage et de missions des inspecteurs vétérinaires ainsi que des inspecteurs vétérinaires suppléants. — Frais des missions confiées aux vétérinaires agréés ; indemnités pour services rendus par ceux-ci, etc.																												
16	»	Matériel, frais de bureau. Bulletin du service de la police sanitaire. Dépenses diverses relatives à la police sanitaire des animaux domestiques																												

A REPORTER. . fr.

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1927.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1926.	DIFFÉRENCES.		Observations.																																
		Augmentation.	Diminution.																																	
1,010,000 »	1,832,000 »	»	822,000 »	<p>ART. 12. — Les arrêtés royaux des 10 et 22 août 1897, sur la tuberculose bovine et porcine, ont été rapportés par celui du 17 juin 1926, d'où la suppression de l'ancien littera <i>b</i>, de 1926, dont le crédit s'élevait à 270,000 francs.</p> <p>Par mesure d'économie, le crédit de 50,000 francs pour le charbon est également supprimé (litt. <i>c</i>, de 1926).</p> <p>Litt. <i>b</i>. — Réduction de 12,000 francs transférés à l'article 5 où ont été concentrés tous les frais d'impression. En outre, le crédit a été diminué de 3,000 francs.</p> <p>Litt. <i>c</i>. — Mise en rapport du crédit avec les divers objets visés par le libellé.</p> <p>Litt. <i>f</i> et <i>g</i>. — Le nombre d'agents désinfecteurs a été réduit par mesure d'économie.</p> <p>Aucun subside pour la recherche de nouveaux serums ne sera accordé en 1927.</p> <p>Le crédit du littera <i>f</i> se décompose comme il suit :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>GRADES.</th> <th>Nombre d'agents.</th> <th>Traitements, indemnités et salaires annuels.</th> <th>Charges.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Deux inspecteurs vétérinaires principaux et deux inspecteurs vétérinaires (traitements)</td> <td>4</td> <td>9,250 à 25,000</td> <td>84,500</td> </tr> <tr> <td>Vétérinaires de contrôle à indemnité forfaitaire (indemnités)</td> <td>24</td> <td>5,000 à 12,000</td> <td>17,500</td> </tr> <tr> <td>Surveillants et ouvriers des étables de quarantaine (salaires)</td> <td>23</td> <td>3,000 à 7,500</td> <td>90,000</td> </tr> <tr> <td>Indemnités de vacation aux vétérinaires de contrôle ne jouissant pas d'une indemnité fixe</td> <td>40</td> <td>.....</td> <td>120,000</td> </tr> <tr> <td>Indemnités de résidence et familiale pour les inspecteurs, les vétérinaires à indemnité fixe, les surveillants et ouvriers attachés en permanence aux étables</td> <td>.....</td> <td>.....</td> <td>28,000</td> </tr> <tr> <td colspan="3">TOTAL. fr.</td> <td>425,000</td> </tr> </tbody> </table> <p>Le crédit du littera <i>g</i> se décompose comme il suit :</p> <table border="1"> <tbody> <tr> <td>Agents désinfecteurs</td> <td>17</td> <td>Salaires variant de fr. 12-50 à fr. 21-00 par jour de travail.</td> <td>50,000</td> </tr> </tbody> </table> <p>ART. 13. — Augmentations réglementaires de traitements et relèvement provisoire de l'indemnité familiale (1,450 francs).</p> <p>ART. 16. — Réduction de 18,000 francs transférés à l'article 5, où sont centralisés les frais d'impression.</p>	GRADES.	Nombre d'agents.	Traitements, indemnités et salaires annuels.	Charges.	Deux inspecteurs vétérinaires principaux et deux inspecteurs vétérinaires (traitements)	4	9,250 à 25,000	84,500	Vétérinaires de contrôle à indemnité forfaitaire (indemnités)	24	5,000 à 12,000	17,500	Surveillants et ouvriers des étables de quarantaine (salaires)	23	3,000 à 7,500	90,000	Indemnités de vacation aux vétérinaires de contrôle ne jouissant pas d'une indemnité fixe	40	120,000	Indemnités de résidence et familiale pour les inspecteurs, les vétérinaires à indemnité fixe, les surveillants et ouvriers attachés en permanence aux étables	28,000	TOTAL. fr.			425,000	Agents désinfecteurs	17	Salaires variant de fr. 12-50 à fr. 21-00 par jour de travail.	50,000
GRADES.	Nombre d'agents.	Traitements, indemnités et salaires annuels.	Charges.																																	
Deux inspecteurs vétérinaires principaux et deux inspecteurs vétérinaires (traitements)	4	9,250 à 25,000	84,500																																	
Vétérinaires de contrôle à indemnité forfaitaire (indemnités)	24	5,000 à 12,000	17,500																																	
Surveillants et ouvriers des étables de quarantaine (salaires)	23	3,000 à 7,500	90,000																																	
Indemnités de vacation aux vétérinaires de contrôle ne jouissant pas d'une indemnité fixe	40	120,000																																	
Indemnités de résidence et familiale pour les inspecteurs, les vétérinaires à indemnité fixe, les surveillants et ouvriers attachés en permanence aux étables	28,000																																	
TOTAL. fr.			425,000																																	
Agents désinfecteurs	17	Salaires variant de fr. 12-50 à fr. 21-00 par jour de travail.	50,000																																	
388,250 »	357,800 »	30,450 »	»																																	
9,000 »	9,000 »	»	»																																	
168,000 »	168,000 »	»	»																																	
72,000 »	90,000 »	»	18,000 »																																	
1,647,250 »	2,456,800 »	30,450 »	840,000 »																																	

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
		REPORT.		
		ENSEIGNEMENT VÉTÉRINAIRE.		
		<i>École de médecine vétérinaire de l'État.</i>		
17	»	Traitements d'activité et de disponibilité, salaires. — Indemnités fixes, secours, indemnités, c		
		Nombre d'agents.	Traitement annuel.	Charges.
		1	24,000 à 30,000	30,000
		»	4,000	4,000
		10	20,000 à 30,000	258,000
		6	10,500 à 18,000	88,500
		1	16,500 à 22,000	22,000
		1	4,500 à 11,500	9,000
		1	6,400 à 11,000	7,720
		1	6,400 à 11,000	1,500
		1	6,500 à 9,600	7,720
		6	6,500 à 9,600	7,000
		1	6,500 à 9,600	43,550
		1	6,500 à 9,600	8,000
		1	Salaire régional.	9,000
		1	3,400 à 7,500	3,600
		2	3,400 à 7,500	12,350
		8	3,400 à 7,500	38,250
		3	3,400 à 7,500	14,750
		1	»	7,300
		4	3,400 à 5,900	15,500
		»	»	15,000
		»	»	62,700
		»	»	22,500
		TOTAUX. . .	49fr.	687,940
18	»	Frais de tournées, de voyage et de missions. — Commission de surveillance, etc. — Dépenses diverses. — Bourses d'études. — Bourses de voyage en faveur de médecins-vétérinaires, prévus par la loi sur l'enseignement vétérinaire		
19	»	Matériel. — Frais de bureau. — Précis des cours. — Dépenses diverses		
		ENSEIGNEMENT DE LA MARÉCHALERIE.		
		<i>École centrale pratique de maréchalerie de l'État.</i>		
20	»	Traitements, salaires, etc.		
21	»	Matériel. — Commission de surveillance, jurys, etc. — Dépenses diverses		
		<i>Conférences de maréchalerie.</i>		
22	»	Cours publics. — Jurys, indemnités, dépenses diverses		
		A REPORTER. . f		

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1927.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1926.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		Augmentation.	Diminution.	
,647,250 »	2,456,800 »	30,450 »	840,000 »	
687,940 »	703,130 »	»	15,190 »	ART. 17. — Ce crédit sera suffisant pour 1927, compte tenu du relèvement provisoire de l'indemnité familiale qui entraîne une dépense de 3,300 francs.
13,000 »	13,000 »	»	»	
322,000 »	330,000 »	»	8,000 »	ART. 19. — Diminution de 8,000 francs pour frais d'impression des cours, etc. transférés à l'article 5, Les frais résultant de la rédaction des précis de cours seront imputés sur le présent article. Le libellé a été modifié en conséquence.
34,000 »	34,000 »	»	»	
25,000 »	25,000 »	»	»	
31,500 »	32,000 »	»	500 »	ART. 22. — Diminution de 500 francs pour frais d'impression, transférés à l'article 5. Le libellé a été modifié afin de mieux préciser le genre de cours dont il est question au présent article.
2,760,690 »	3,593,930 »	30,450 »	863,690 »	

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1927.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1926.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		Augmentation.	Diminution.	
2,760,690 »	3,593,930 »	30,450 »	863,690 »	
937,500 »	1,478,500 »	»	541,000 »	<p>ART. 23 :</p> <p><i>Litt. a.</i> — Réduction de 476,000 francs : aucun subside ne sera accordé aux provinces en exécution des règlements provinciaux pour l'amélioration des races chevaline, bovine et porcine; il en sera de même des encouragements.</p> <p><i>Litt. b.</i> — Réduction de 37,500 francs, montant des primes qui ne seront pas décernées en 1927, mais qui ne disparaissent pas définitivement du budget.</p> <p><i>Litt. c.</i> — Le crédit prévu pour les subsides aux sociétés d'élevage peut être diminué de 27,500 francs. Le libellé a été complété afin de pouvoir subsidier le contrôle de la production laitière.</p>
115,600 »	103,000 »	12,600 »	»	<p>ART. 24. — Majoration nécessaire pour accorder les augmentations réglementaires de traitement (5,000 francs) et pour permettre le relèvement provisoire de l'indemnité familiale (7,600 francs).</p>
44,400 »	39,400 »	5,000 »	»	<p>ART. 25. — Augmentation rendue nécessaire par le relèvement des tarifs des chemins de fer.</p>
17,000 »	18,000 »	»	1,000 »	<p>ART. 26. — Diminution de 1,000 francs, pour frais d'impression, transférés à l'article 5.</p>
15,000 »	15,000 »	»	»	<p>ART. 28. — Crédit réduit par mesure de compression, savoir :</p> <p><i>Littéra a</i> : Les subsides pour expositions et concours, organisés par les chambres provinciales d'agriculture (comices, sociétés libres) ainsi que ceux pour l'organisation de congrès, les subsides aux sociétés coopératives de crédit agricole pour frais de premier établissement, ne seront pas alloués en 1927. fr. 106,100 »</p> <p>Les subsides aux fonds provinciaux d'agriculture sont supprimés (<i>litt. b.</i> de 1926) 18,000 »</p> <p><i>Littéra b</i> (nouveau) 187,500 »</p> <p style="text-align: right;">Fr. 311,600 »</p>
511,400 »	833,000 »	»	321,600 »	<p>Réduction temporaire des subsides ordinaires accordés aux sociétés de réassurance contre la mortalité du bétail.</p>
4,401,590 »	6,080,830 »	48,050 »	1,727,290 »	<p>En outre, une somme de 10,000 fr. est transférée à l'article 5 où sont concentrés les frais d'impression . . . 10,000 »</p>
DIMINUTION. . fr.		1,679,240 »		TOTAL . fr. 321,600 »

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
		CHAPITRE IV.		
		ENSEIGNEMENT AGRICOLE.		
		Traitements d'activité et de disponibilité. — Indemnités fixes, salaires, etc. :		
29	a.	Institut agronomique de l'État, à Gembloux	fr.	678,750
	b.	Institut agronomique de l'État, à Gand		361,440
	c.	Ecole moyenne pratique d'agriculture de Huy		86,500
		INSTITUT AGRONOMIQUE DE L'ÉTAT, A GEMBLoux.		
		<i>Personnel enseignant.</i>		
		Supplément de traitement du directeur de la ferme		2,000
		Professeurs ordinaires	10	24,000 à 30,000 270,000
		Professeurs extraordinaires.	3	20,000 à 22,000 66,000
		Chef des travaux.	1	15,000 à 24,000 24,000
		Assistants	3	7,500 à 14,000 28,000
		Chargés de cours.	7	3,500 à 9,500 40,000
		Indemnités fixes au personnel enseignant (A. R. du 5 mars 1921)		25,000
		Maitres de conférences (Horticulture).		2,500
		<i>Personnel administratif.</i>		
		Administrateur-économe.	1	16,500 à 22,000 22,000
		Comptable	1	4,500 à 11,500 10,000
		Surveillants	3	6,400 à 11,000 28,250
		Jardiniers démonstrateurs	1	4,800 à 9,000 9,000
		Préparateur	1	6,500 à 9,600 7,500
		Garçons de laboratoire	6	3,400 à 7,500 35,100
		Hommes de service	2	3,400 à 5,900 11,000
		Personnel ouvrier		91,500
		Indemnités familiale et de naissance		6,900
		TOTAUX.	59	fr. 678,750
		INSTITUT AGRONOMIQUE DE L'ÉTAT, A GAND.		
		<i>Personnel enseignant.</i>		
		Supplément de traitement au directeur de la ferme		2,000
		Professeurs ordinaires	3	24,000 à 30,000 82,000
		Professeurs extraordinaires.	2	20,000 à 22,000 44,000
		Chefs des travaux	1	15,000 à 24,000 15,000
		Chargés de cours.	15	3,500 à 11,550 121,000
		Indemnités fixes au personnel enseignant (A. R. du 5 mars 1921)		8,500
		Maitres de conférences		2,500
		<i>Personnel administratif.</i>		
		Administrateur-professeur		2,500
		Comptable	1	4,500 à 11,500 9,000
		Surveillant	1	6,400 à 11,000 7,390
		Garçon de laboratoire	1	3,400 à 7,500 4,550
		Homme de service	1	3,400 à 5,900 3,400
		Personnel ouvrier		50,000
		Indemnités familiale et de naissance		9,600
		TOTAUX.	25	fr. 361,440
		A REPORTER. . fr		

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1927.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1926.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		Augmentation.	Diminution.	
1,126,690 »	1,205,600 »	»	78,910 »	ART. 29. — Ce crédit sera suffisant pour 1927. malgré le relèvement provisoire de l'indemnité familiale qui entraîne une augmentation de 10,800 francs.
1,126,690 »	1,205,600 »	»	78,910 »	

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
		REPORT.		
		Nombre d'agents.	Traitement annuel.	Charges
		ÉCOLE MOYENNE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE L'ÉTAT DE HUY.		
		1	7,500 à 21,000	15,000
		2	7,500 à 21,000	16,500
		1	7,500 à 15,000	8,700
		2	4,800 à 9,000	18,000
		1	1,800 à 3,000	3,000
		8	"	21,000
		"	"	4,300
		TOTAUX.		
		15	fr.	86,500
		<i>(Voir remarque dans la colonne « Observations »).</i>		
30	a.	Indemnités, secours, etc. :		
	b.	Institut agronomique de l'État, à Gembloux fr. 1,500		
	c.	— à Gand 2,000		
		École moyenne pratique d'agriculture de Huy 2,000		
31	a.	Frais de tournées, de voyage et de missions, etc. :		
	b.	Institut agronomique de l'État, à Gembloux fr. 3,000		
	c.	— à Gand 3,000		
		École moyenne pratique d'agriculture de Huy 2,000		
32	a.	Matériel, frais de bureau, améliorations, frais d'exploitation, impressions, dépenses diverses.		
	b.	Indemnités aux recteurs et aux secrétaires du Conseil académique des Instituts agronomi-		
	c.	de Gembloux et de Gand. — Frais des commissions d'administration, de surveillance et		
		jury :		
		Institut agronomique de l'État, à Gembloux fr. 125,000		
		— à Gand 85,000		
		École moyenne pratique d'agriculture de Huy 30,000		
33	"	<i>'Institut normal supérieur d'économie ménagère agricole de l'État.</i>		
		Traitements d'activité et de disponibilité. — Salaires		
		Nombre d'agents.	Traitement annuel.	Charges
		1	14,500 à 18,000	16,000
		4	7,500 à 15,000	38,400
		1	4,500 à 11,500	6,000
		1	5,500 à 8,400	5,500
		8	1,000 à 4,000	18,600
		1	3,400 à 6,300	4,400
		"	"	12,000
		"	"	4,675
		TOTAUX.		
		16	fr.	105,575

A REPORTER. . .

CRÉDITS demandés pour exercice 1927.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1926.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		Augmentation.	Diminution.	
.126,690 »	1,205,600 »	»	78,910 »	Par dérogation à l'article 15 de la loi organique de la Cour des Comptes du 29 octobre 1846, des avances de fonds peuvent être consenties, à concurrence de 50,000 francs, au comptable chargé de la gestion des articles 29 et 32 (Institut agronomique de Gembloux) et 48 et 51 (Stations agronomiques).
5,500 »	6,700 »	»	1,200 »	ART. 30. — Le crédit a été réduit à 5,500 francs, par mesure d'économie. Le littéra c comprend une indemnité de 1,000 francs pour la tenue de la comptabilité de la ferme annexée à l'école de Huy. (Arrêté royal du 20 avril 1926.)
8,000 »	8,000 »	»	»	
240,000 »	283,000 »	»	43,000 »	ART. 32. — Réduction de 43,000 francs se décomposant comme il suit : 35,000 francs par raison d'économie; 8,000 francs transférés pour frais d'impression à l'article 5.
105,575 »	136,850 »	»	31,275 »	ART. 33. — La réduction provient de la diminution du nombre des chargés de cours, qui est ramené de 16 à 8. Cette réduction eut été plus importante sans le relèvement provisoire de l'indemnité familiale qui entraîne une dépense de 1,100 francs.
1,485,765 »	1,640,150 »	»	154,385 »	

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																										
				REPORT. . fr.																								
34	»	Indemnités, secours, etc.																										
35	»	Frais de tournées, de voyage et de missions, etc.																										
36	»	Matériel, frais de bureau, etc. Frais du Comité de patronage et des jurys. Frais d'entretien.																										
		<i>Bourses d'études.</i>																										
(1)	»	Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole de l'État ou soumis à l'inspection (<i>pour mémoire</i>)																										
		<i>Enseignement ménager agricole ambulat.</i>																										
37	»	Traitements d'activité et de disponibilité. — Salaires																										
			<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nombre d'agents.</th> <th>Traitem. ent annuel.</th> <th>Charges.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2</td> <td>14,500 à 18,000</td> <td>36,000 »</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>7,000 à 16,000</td> <td>28,000 »</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>7,500 à 15,000</td> <td>113,750 »</td> </tr> <tr> <td>20</td> <td>7,500 à 15,000</td> <td>181,200 »</td> </tr> <tr> <td>20</td> <td>4,800 à 9,000</td> <td>180,000 »</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>»</td> <td>6,200 »</td> </tr> <tr> <td>TOTAUX.</td> <td>54</td> <td>545,150 »</td> </tr> </tbody> </table>	Nombre d'agents.	Traitem. ent annuel.	Charges.	2	14,500 à 18,000	36,000 »	2	7,000 à 16,000	28,000 »	10	7,500 à 15,000	113,750 »	20	7,500 à 15,000	181,200 »	20	4,800 à 9,000	180,000 »	»	»	6,200 »	TOTAUX.	54	545,150 »	
Nombre d'agents.	Traitem. ent annuel.	Charges.																										
2	14,500 à 18,000	36,000 »																										
2	7,000 à 16,000	28,000 »																										
10	7,500 à 15,000	113,750 »																										
20	7,500 à 15,000	181,200 »																										
20	4,800 à 9,000	180,000 »																										
»	»	6,200 »																										
TOTAUX.	54	545,150 »																										
38	»	Indemnités, secours, etc.																										
39	»	Frais de tournées, de voyage et de missions, etc.																										
40	»	Matériel, frais de bureau, jurys, etc. Subsidés.																										
41	»	Conférences agricoles : indemnités aux conférenciers, frais de route, frais divers. — Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire : subsidés. — Conseil de perfectionnement de l'enseignement agricole et horticole. — Enquêtes. — Frais divers.																										
		<i>Service des Agronomes de l'Etat.</i>																										
42	»	Traitements d'activité et de disponibilité. — Salaires																										
			<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nombre d'agents.</th> <th>Traitement annuel.</th> <th>Charges.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>11</td> <td>20,000 à 25,000</td> <td>253,000 »</td> </tr> <tr> <td>25</td> <td>9,250 à 21,000</td> <td>308,000 »</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>7,500 à 8,500</td> <td>8,500 »</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>»</td> <td>34,600 »</td> </tr> <tr> <td>TOTAUX.</td> <td>37</td> <td>604,100 »</td> </tr> </tbody> </table>	Nombre d'agents.	Traitement annuel.	Charges.	11	20,000 à 25,000	253,000 »	25	9,250 à 21,000	308,000 »	1	7,500 à 8,500	8,500 »	»	»	34,600 »	TOTAUX.	37	604,100 »							
Nombre d'agents.	Traitement annuel.	Charges.																										
11	20,000 à 25,000	253,000 »																										
25	9,250 à 21,000	308,000 »																										
1	7,500 à 8,500	8,500 »																										
»	»	34,600 »																										
TOTAUX.	37	604,100 »																										
				A REPORTER. . fr.																								

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1927.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1926.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		Augmentation.	Diminution.	
1,485,765 »	1,640,150 »	»	154,385 »	
500 »	4,500 »	»	4,000 »	ART. 34. — Crédit réduit par raison d'économie.
1,500 »	4,500 »	»	3,000 »	ART. 35. — Crédit réduit par raison d'économie.
99,000 »	111,000 »	»	12,000 »	ART. 36. — Crédit suffisant pour faire face aux besoins de 1927.
»	16,000 »	»	16,000 »	(1) ART. 37 de 1926. — Crédit supprimé par raison d'économie.
545,150 »	533,800 »	11,350 »	»	ART. 37. — Augmentations réglementaires de traitement.
500 »	2,500 »	»	2,000 »	ART. 38. — Crédit réduit par raison d'économie.
125,000 »	101,500 »	23,500 »	»	ART. 39. — Relèvement du coût des billets forfai-
114,000 »	126,000 »	»	12,000 »	taires.
1,458,500 »	1,419,500 »	39,000 »	»	ART. 40. — Réduction de 10,000 francs par raison d'économie et diminution de 2,000 francs pour frais d'impression transférés à l'article 5.
604,100 »	611,210 »	»	7,110 »	ART. 41. — Diminution de 6,000 francs transférés à l'article 5, pour frais d'impression. Augmentation de 45,000 francs pour les augmentations de traitement du personnel enseignant. Les mots « Congrès et expositions » disparaissent du libellé.
4,434,015 »	4,570,660 »	73,850 »	210,495 »	ART. 42. — Le crédit proposé sera suffisant pour 1927, compte tenu de l'augmentation provisoire de l'indemnité familiale qui entraîne une dépense de 6,800 francs.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements,	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																
		REPORT. . . 1																																																																
43	»	Indemnités, secours, etc.																																																																
44	»	Frais de tournées, de voyage et de missions																																																																
45	»	Matériel, frais de bureau, etc.																																																																
		<i>Service des champs d'expériences agricoles, etc.</i>																																																																
46	a.	Frais des champs d'expériences et de démonstration pour l'agriculture : subsides, frais d'étude — Subsides en vue d'encourager l'emploi et la production dans le pays de semences améliorées — Expériences et démonstrations relatives à l'alimentation du bétail ; dépenses diverses fr. 10,000																																																																
	b.	Bibliothèques agricoles : fonctionnement, acquisition d'ouvrages. — Missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture, enquêtes, statistiques, etc. — Documentation dans l'intérêt de l'enseignement de la science agricole. — Dépenses diverses 25,000																																																																
		<i>Institut international d'agriculture de Rome.</i>																																																																
47	»	Frais de participation de la Belgique. — Traitement du délégué au Comité permanent. — Indemnité de séjour, frais de voyage, etc. — Frais divers																																																																
		<i>Stations agronomiques et expérimentales. Laboratoires d'analyses.</i>																																																																
		Traitements d'activité et de disponibilité. — Salaires :																																																																
		<i>Station de chimie et de physique agricoles.</i>																																																																
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 40%;"></th> <th style="width: 20%;">Nombre d'agents.</th> <th style="width: 20%;">Traitement annuel.</th> <th style="width: 20%;">Charges.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Directeur (sans cumul)</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">20,000 à 27,000</td> <td style="text-align: center;">27,000</td> </tr> <tr> <td>Assistant.</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">7,500 à 14,000</td> <td style="text-align: center;">8,500</td> </tr> <tr> <td>Comptable</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">4,000 à 11,000</td> <td style="text-align: center;">4,000</td> </tr> <tr> <td>Garçons de laboratoire</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">3,400 à 7,500</td> <td style="text-align: center;">5,300</td> </tr> <tr> <td>Assistants temporaires</td> <td style="text-align: center;">3</td> <td style="text-align: center;">7,500</td> <td style="text-align: center;">22,500</td> </tr> <tr> <td>Salaires</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">7,000</td> </tr> <tr> <td>Indemnités familiale et de naissance</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">1,500</td> </tr> <tr> <td colspan="4" style="text-align: center;"><i>Station entomologique.</i></td> </tr> <tr> <td>Directeur.</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">950</td> </tr> <tr> <td>Salaires</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">1,450</td> </tr> <tr> <td colspan="4" style="text-align: center;"><i>Station de phytopathologie.</i></td> </tr> <tr> <td>Directeur.</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">950</td> </tr> <tr> <td>Assistant.</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">7,500 à 14,000</td> <td style="text-align: center;">9,250</td> </tr> <tr> <td>Salaires</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">1,000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">A REPORTER.</td> <td style="text-align: center;">8</td> <td style="text-align: center;">. fr.</td> <td style="text-align: center;">89,400</td> </tr> </tbody> </table>		Nombre d'agents.	Traitement annuel.	Charges.	Directeur (sans cumul)	1	20,000 à 27,000	27,000	Assistant.	1	7,500 à 14,000	8,500	Comptable	1	4,000 à 11,000	4,000	Garçons de laboratoire	1	3,400 à 7,500	5,300	Assistants temporaires	3	7,500	22,500	Salaires	»	»	7,000	Indemnités familiale et de naissance	»	»	1,500	<i>Station entomologique.</i>				Directeur.	»	»	950	Salaires	»	»	1,450	<i>Station de phytopathologie.</i>				Directeur.	»	»	950	Assistant.	1	7,500 à 14,000	9,250	Salaires	»	»	1,000	A REPORTER.	8 fr.	89,400
	Nombre d'agents.	Traitement annuel.	Charges.																																																															
Directeur (sans cumul)	1	20,000 à 27,000	27,000																																																															
Assistant.	1	7,500 à 14,000	8,500																																																															
Comptable	1	4,000 à 11,000	4,000																																																															
Garçons de laboratoire	1	3,400 à 7,500	5,300																																																															
Assistants temporaires	3	7,500	22,500																																																															
Salaires	»	»	7,000																																																															
Indemnités familiale et de naissance	»	»	1,500																																																															
<i>Station entomologique.</i>																																																																		
Directeur.	»	»	950																																																															
Salaires	»	»	1,450																																																															
<i>Station de phytopathologie.</i>																																																																		
Directeur.	»	»	950																																																															
Assistant.	1	7,500 à 14,000	9,250																																																															
Salaires	»	»	1,000																																																															
A REPORTER.	8 fr.	89,400																																																															
		A REPORTER. . . fr																																																																

CRÉDITS demandés pour exercice 1927.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1926.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		Augmentation.	Diminution.	
,434,015 »	4,570,660 »	73,850 »	210,495 »	
2,000 »	2,000 »	»	»	
249,600 »	228,600 »	21,000 »	»	ART. 44. — Relèvement du prix des billets forfai- taires.
36,200 »	41,200 »	»	5,000 »	ART. 45. — Diminution de 5,000 francs pour frais d'impression transférés à l'article 5.
35,000 »	209,500 »	»	174,500 »	ART. 46 : Litt. a. — Réduction des subsides pour l'améliora- tion des semences, etc. fr. 80,000 » Compression des dépenses occasion- nées par les champs d'expériences et les essais d'alimentation du bétail 46,000 » Litt. b. — Frais d'impression, entre autres, ceux des tracts de vulgarisa- tion, transférés à l'article 5 12,000 » Diminution du crédit prévu pour l'acquisition d'ouvrages 36,500 » <hr/> Fr. 174,500 »
100,000 »	50,000 »	50,000 »	»	Le libellé de ce littéra a été modifié en conséquence.
				ART. 47. — Cette augmentation se décompose comme il suit : 1° 12,500 francs résultant de la majoration de la cotisation annuelle de la Belgique; 2° 37,500 francs nécessaires pour liquider les frais de voyage et de séjour à Rome alloués au nouveau délégué permanent auprès de l'Institut international d'agriculture. Le libellé a été complété en conséquence.
<hr/> ,856,815 »	<hr/> 5,101,960 »	<hr/> 144,850 »	<hr/> 389,995 »	

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
		REPORT.		
		Nombre d'agents.	Traitement annuel.	Charge:
		REPORT.	8 fr.	89,400
		<i>Station laitière.</i>		
		Directeur.	"	950
48		Assistant.	1 7,500 à 14,000	9,250
		Salaires	"	4,300
		<i>Station de génie rural.</i>		
		Directeur.	"	950
		Assistant.	1 7,500 à 14,000	8,500
		Salaires	"	5,000
		<i>Station de recherches pour l'amélioration des semences.</i>		
		Directeur.	"	950
		Chef des travaux.	1 15,000 à 21,000	16,500
		Assistants	2 7,500 à 14,000	15,500
		Commis-comptable	1 4,000 à 8,700	5,600
		Salaires	"	35,000
		Indemnités familiale et de naissance	"	1,000
		<i>Station de recherches forestières.</i>		
		Directeur.	"	950
		Salaires	"	1,000
		<i>Laboratoires d'analyses de l'Etat.</i>		
		Directeurs	5 20,000 à 25,000	119,000
		Chefs des travaux chimiques	14 15,000 à 21,000	265,000
		Chimistes de 1 ^{re} classe	5 9,250 à 14,000	66,000
		Chimistes de 2 ^e classe	2 7,500 à 8,500	17,000
		Préparateurs.	5 4,000 à 11,000	21,200
		Comptables	5 4,000 à 11,000	41,200
		Aides-comptables	2 4,000 à 8,700	12,000
		Garçons de laboratoire	10 3,400 à 7,500	56,000
		Salaires	"	30,000
		Indemnité de résidence fr. 25,000	"	32,750
		Indemnités familiale et de naissance 7,750	"	
		TOTAUX.	62 fr.	855,000

A REPORTER. .

CRÉDITS demandés pour exercice 1927.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1926.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		Augmentation.	Diminution.	
,856,815 »	5,101,960 »	144,850 »	389,995 »	
855,000 »	977,100 »	»	122,100 »	Art. 48. — Ce crédit sera suffisant pour 1927.
<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	
,711,815 »	6,079,060 »	144,850 »	512,095 »	

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. . fr.
49	»	Indemnités, secours, etc.	
50	»	Frais d'inspection, de voyage, de missions, etc. — Subsidés aux stations et aux laboratoires agrées et privés. — Frais de la commission consultative permanente des laboratoires et de la commission des sols et des climats. — Exécution de la loi sur la falsification des engrais, etc.	
51	»	Matériel, frais de bureau, etc. — Frais de contre-analyses	
		<i>Industries rurales. — Génie rural.</i>	
(1)	»	Industries rurales. — Subsidés (pour mémoire)	
	a	Génie rural. — Essais de machines et instruments agricoles. — Constructions rurales. — Améliorations agricoles. — Main-d'œuvre agricole. — Embellissement de la vie rurale. — Subsidés. — Acquisition d'ouvrages pour le service du génie rural fr.	10,000 »
52	b.	Conférences, publications, missions	1,000 »
		<i>Enseignement du génie rural.</i>	
	c.	Écoles fixes et ambulantes de mécanique agricole	39,000 »
53	»	Mise en valeur agricole des terres incultes. — Enquêtes. — Encouragements	
		TOTAL DU CHAPITRE IV.	fr.

CHAPITRE V.

OFFICE HORTICOLE.

Jardin botanique de l'Etat.

Traitements d'activité et de disponibilité. — Salaires :	Nombre d'agents.	Traitement annuel.	Charges.
Directeur.	1	24,000 à 30,000	30,000 »
Conservateur	1	19,000 à 22,500	22,500 »
Assistant.	1	7,200 à 15,000	7,200 »
Chef de culture	1	6,000 à 12,000	12,000 »
Agent comptable	»	1,150	1,150 »
Chefs préparateurs	2	4,800 à 9,000	17,100 »
Sous-chef de culture.	1	4,800 à 9,000	9,000 »
Préparateurs.	4	4,000 à 8,700	23,900 »
Dessinateur	1	4,000 à 8,700	7,200 »
Concierge.	1	»	6,000 »
Gardiens	2	3,400 à 6,300	10,800 »
Salaires (employés, jardiniers)	»	»	195,200 »
Indemnité de résidence fr. 18,800	»	»	33,450 »
Indemnités familiale et de naissance 14,650	»	»	
TOTAUX.	15 fr.	375,500 »

A REPORTER. . fr.

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1927.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1926.	DIFFÉRENCES		Observations.
		Augmentation.	Diminution.	
5,711,815 »	6,079,060 »	144,850 »	512,095 »	
10,000 »	10,000 »	»	»	
40,000 »	50,000 »	»	10,000 »	ART. 50. — Réduction des subsides aux laboratoires agréés et privés. Le libellé a été modifié en conséquence.
192,000 »	245,000 »	»	53,000 »	ART. 51. — Réduction de 10,000 francs par économie, de 15,000 francs ensuite de la suppression des Rapports et communications, et de 28,000 francs pour frais d'impression transférés à l'article 5.
»	15,000 »	»	15,000 »	(1) ART. 53 de 1926. — Suppression par raison d'économie.
50,000 »	95,000 »	»	45,000 »	ART. 52. — Réduction par raison d'économie.
150,000 »	450,000 »	»	300,000 »	ART. 53. — Réduction par raison d'économie.
6,153,815 »	6,914,060 »	144,850 »	935,095 »	
DIMINUTION. . . fr.		790,245 »		
375,500 »	360,352 »	15,148 »	»	ART. 54. — Majoration nécessaire pour accorder les augmentations réglementaires de traitement et pour faire face au relèvement provisoire de l'indemnité familiale (3,150 francs).
375,500 »	360,352 »	15,148 »	»	

CREDITS demandés pour exercice 1927.	CREDITS alloués pour l'exercice 1926.	DIFFÉRENCES		<i>Observations.</i>
		Augmentation.	Diminution.	
375,500 »	360,352 »	15,148 »	»	
1,000 »	1,000 »	»	»	
750 »	1,000 »	»	250 »	ART. 56. — Diminution par raison d'économie.
121,000 »	150,000 »	»	29,000 »	ART. 57. — Réduction de 23,750 francs par raison d'économie et de 5,250 francs pour frais d'impression transférés à l'article 5.
17,000 »	65,000 »	»	48,000 »	ART. 58. — Réduction de 41,000 francs par raison d'économie et de 7,000 francs pour frais d'impression transférés à l'article 5. Le littéra <i>b</i> du budget de 1926 (Bureau officiel de renseignements commerciaux, etc.) a été supprimé par raison d'économie.
154,250 »	141,290 »	12,960 »	»	ART. 59. — Augmentations réglementaires de traitement et relèvement provisoire de l'indemnité familiale (7,500 francs).
500 »	1,000 »	»	500 »	ART. 60. — Diminution par raison d'économie.
65,000 »	76,400 »	»	11,400 »	ART. 61. — Diminution par raison d'économie.
11,000 »	11,500 »	»	500 »	ART. 62. — Diminution par raison d'économie.
746,000 »	807,542 »	28,108 »	89,650 »	

NUMÉRO
des
articles.

LITTÉRA
des
dévelop-
pements.

DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.

REPORT. . f

ENSEIGNEMENT HORTICOLE.

Ecoles moyennes pratiques d'horticulture de l'Etat.

Traitements d'activité et de disponibilité. — Salaires :

		Nombre d'agents.	Traitement annuel.	Charges.	
63	a.	<i>Ecole moyenne pratique d'horticulture de Vilvorde.</i>			
		1	7,500 à 21,000	18,000	»
		4	7,500 à 21,000	60,500	»
		4	»	26,900	»
		1	»	4,100	»
		5	6,400 à 11,000	39,000	»
		4	3,800 à 7,500	20,450	»
		2	3,800 à 7,500	12,350	»
		»	»	1,950	»
		1	»	4,200	»
		»	»	53,160	»
	»	»	24,200	»	
		TOTAL. . .	22		264,810
	b.	<i>Ecole moyenne pratique d'horticulture de Gand.</i>			
		1	»	1,500	»
		1	»	9,040	»
		1	»	3,000	»
		1	»	3,800	»
		»	»	28,000	»
		»	»	4,200	»
		TOTAL. . .	4		49,540

A REPORTER. . fr

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1927.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1926.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		Augmentation.	Diminution.	
746,000 »	807,542 »	28,108 »	89,650 »	
314,350 »	295,668 »	18,682 »	»	ART. 63. — Augmentations réglementaires de traitement et relèvement provisoire de l'indemnité familiale (6,500 francs).
1,060,350 »	1,103,210 »	46,790 »	89,650 »	

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . fr.
		Indemnités, secours, etc. :	
64	a.	École de Vilvorde fr.	1,000 »
	b.	École de Gand	500 »
		Vacations, frais de route du personnel et des membres de la commission de surveillance et des jurys, missions, etc. :	
65	a.	École de Vilvorde fr.	2,000 »
	b.	École de Gand	500 »
		Matériel, frais de bureau. Améliorations. Frais de culture et d'exploitation, etc. :	
66	a.	École de Vilvorde fr.	52,000 »
	b.	École de Gand	19,300 »
(1)	»	Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement horticole de l'État ou soumis à l'inspection (<i>pour mémoire</i>)	
67	a.	Enseignement horticole moyen et primaire : subsides. — Enseignement horticole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). — Conférences horticoles. Jurys des examens pour l'obtention du certificat de capacité fr.	249,000 »
	b.	Cours colonial	8,000 »
		<i>Associations horticoles.</i>	
68	a.	Conseil supérieur de l'horticulture. — Associations horticoles : subsides. — Concours, expositions ou congrès horticoles : subsides fr.	23,000 »
	b.	Jardins-ouvriers et Ligues du Coin de terre. — Domaine et commission de Mariemont : subsides	77,000 »
TOTAL DU CHAPITRE V. . . fr.			

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1927.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1926.	DIFFÉRENCES		<i>Observations.</i>
		Augmentation.	Diminution.	
1,060,350 »	1,103,210 »	46,790 »	89,650 »	
1,500 »	2,000 »	»	500 »	ART. 64. — Réduction par raison d'économie.
2,500 »	3,500 »	»	1,000 »	ART. 65. — Réduction par raison d'économie.
71,300 »	73,000 »	»	1,700 »	ART. 66. — Réduction par raison d'économie.
»	5,000 »	»	5,000 »	(1) ART. 69 de 1926. — Supprimé par raison d'économie.
257,000 »	292,000 »	»	35,000 »	ART. 67. — Réduction par raison d'économie.
100,000 »	177,000 »	»	77,000 »	ART. 68. — Réduction par raison d'économie : les subsides pour concours, expositions ou congrès horticoles ne seront pas alloués en 1927.
1,492,650 »	1,655,710 »	46,790 »	209,850 »	
DIMINUTION. . . fr.		163,060 »		

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
CHAPITRE VI.				
EAUX ET FORÊTS.				
<i>Personnel provincial.</i>				
	a.	Traitements d'activité et de disponibilité. — Indemnités. — Frais d'intérim :		
		Nombre d'agents.	Traitement annuel.	Charges
		<i>Chefs de service :</i>		
		13	15,000 à 21,000 20,000 à 25,000	259,000 »
		<i>Chefs de cantonnement :</i>		
		45	8,500 à 10,000 11,000 à 15,000 21,000	537,000 »
69		13	7,500 à 8,000	104,000 »
		21	4,000 à 8,700	132,000 »
		92		4,375,000
		162	4,800 à 7,200	1,002,000 »
		492	1,200 à 6,400	2,341,000 »
		TOTAL. . .	746	
	b.	Indemnités spéciales (Eupen et Malmedy) 9,200		
	c.	Indemnité de résidence 15,300		
	d.	Indemnités familiale et de naissance 585,000		
	e.	Frais de bureau 46,500		
	f.	— d'intérim 60,000		
70	»	Indemnités, secours, frais de maladie, etc.		
71	»	Frais de tournées et de contrôle. Frais de route et de séjour alloués au personnel forestier aux membres des commissions d'études et d'aménagement et des jurys d'examen		
72	a.	Uniformes, masse d'habillement fr. 250,000		
	b.	Matériel, armement, équipement, bibliothèque, reliures, abonnements téléphoniques, déménagements, dépenses diverses 30,000		
	<i>Conseil supérieur des forêts, etc.</i>			
73	a.	Conseil supérieur des forêts : frais de route et de séjour. Fournitures et impressions, etc. Enco- ragements à des institutions forestières fr. 7,000		
	b.	Enseignement et conférences, vulgarisation, études 10,000		
				A REPORTER. . f

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1927.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1926.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		Augmentation.	Diminution.	
5,091,000 »	4,905,623 »	185,377 »	»	ART. 69. — Augmentations réglementaires de traitement et relèvement provisoire de l'indemnité familiale (140,000 francs).
11,000 »	11,000 »	»	»	
126,000 »	128,350 »	»	2,350 »	ART. 71. — Réduction des frais des jurys d'examen.
280,000 »	321,500 »	»	41,500 »	ART. 72. — La réduction de 41,500 francs se décompose comme il suit : 35,000 francs pour frais d'impression transférés à l'article 5; 6,500 francs : les dépenses d'armement et d'équipement sont différées. Le libellé de cet article a été modifié afin de mieux préciser le genre de dépenses à imputer.
17,500 »	21,550 »	»	4,050 »	ART. 73. — Indépendamment de la réduction consentie au littéra a (9,500 francs), il a fallu majorer de 5,450 francs le crédit au littéra b, pour achever en 1927, les cours commencés en 1926. Le libellé a été remanié pour mieux préciser les dépenses à imputer.
5,525,500 »	5,388,023 »	185,377 »	47,900 »	

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . .
		<i>Service spécial des expériences et consultations scientifiques forestières.</i>
74	»	Service spécial des expériences et consultations scientifiques forestières. — Fournitures diverses. Achat, production et contrôle des semences et plants forestiers. — Musée forestier de Groenenda
		<i>Forêts et terrains incultes domaniaux. — Dunes domaniales.</i>
	a.	Travaux de culture, d'entretien et d'amélioration, éclaircies, nettoiemnts, etc., exploitation régée, assurance des ouvriers, dépenses diverses fr. 630,000
	b.	Construction, entretien, location de maisons. 60,000
75	c.	Terrains incultes domaniaux et bois domaniaux : boisement, reboisement et assainissement, construction, réfection, amélioration, entretien de chemins de vidange et de routes destinées à faciliter l'exploitation 620,000
	d.	Arpentage des coupes 5,000
	e.	Reboisement des parties exploitées par les Allemands. 150,000
	f.	Acquisition d'immeubles destinés à agrandir le domaine privé de l'Etat, notamment les forêts domaniales, ou d'immeubles dont la conservation est reconnue désirable pour des raisons d'esthétique ou dans l'intérêt de la préservation des sites. Quote-part de l'Etat dans les intérêts et l'amortissement des capitaux nécessaires à l'acquisition de forêts indivises. 20,000
		<i>Terrains incultes et bois des communes et des établissements publics.</i>
76	»	Terrains incultes et bois des communes et des établissements publics. Mise en valeur. Conversion en bois. — Travaux exceptionnels d'amélioration : restauration de bois ruinés, assainissements, création, réfection et amélioration de chemins d'intérêt forestier. Subsidés aux communes et aux établissements publics. — Dépenses diverses
		<i>Pisciculture et chasse.</i>
77	»	Commission de pisciculture et Conseil supérieur de la chasse. — Frais de route et de séjour. Subsidés et encouragements. — Dépenses diverses
78	»	Matériel. Repeuplement des cours d'eau, améliorations piscicoles. Sauvetage de poissons en cas de baisse des eaux ou de pollution. — Aménagement et entretien de maisons et baraques pour préposés de pêche. — Gratifications aux agents énumérés à l'article 24 de la loi sur la pêche et à l'article 24 de la loi sur la chasse. — Organisation d'une brigade mobile pour la répression du braconnage. Indemnités aux agents spécialement chargés de l'organisation ou du contrôle de la surveillance. Essais d'acclimatation et de repeuplement en gibier. Protection d'oiseaux insectivores, tableaux synoptiques, nichoirs. — Dépenses diverses
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1927.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1926.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		Augmentation.	Diminution.	
,525,500 »	5,388,023 »	185,377 »	47,900 »	
70,000 »	85,000 »	»	15,000 »	ART. 74. — Réduction par raison d'économie. Il ne serait pas possible de diminuer davantage ce crédit, si ce n'est en réduisant la partie qui est affectée au commerce des graines forestières, pour lequel une allocation de 25,000 francs est prévue, laquelle est couverte par des recettes au moins équivalentes versées aux Domaines.
,485,000 »	1,150,800 »	334,200 »	»	ART. 75. — On a réuni sous cet article les crédits qui ont figuré aux articles 27, 28 et 29 du budget extraordinaire de 1926 et ces crédits ont été ramenés à 450,000 francs. La somme de 450,000 francs figure : 1° Au littéra c. pour. . . . fr. 280,000 » 2° Au littéra e. pour. 150,000 » 3° Au littéra f. pour. 20,000 » Total . . fr. 450,000 » Cette augmentation est compensée par une réduction de 115,800 francs sur l'ensemble de l'article. Le libellé a été complété afin de mieux préciser le genre de dépenses à imputer.
100,000 »	250,000 »	»	150,000 »	ART. 76. — Réduction par raison d'économie. Le crédit de 100,000 francs est indispensable à moins de supprimer tout subside aux communes qui boisent leurs terrains incultes et créent ainsi de la richesse nationale et de la matière imposable.
18,000 »	26,000 »	»	8,000 »	ART. 77. — Le crédit maintenu est indispensable pour assurer à l'Etat les recettes importantes que lui procure la chasse et la pêche.
166,500 »	226,500 »	»	60,000 »	ART. 78. — La réduction de 60,000 francs se décompose comme il suit :
,365,000 »	7,126,323 »	519,577 »	280,900 »	Par raison d'économie. . . . fr. 56,500 » Transfert à l'article 5, pour impressions des permis de pêche, etc. 3,500 » Le libellé a été modifié en conséquence.
AUGMENTATION. . fr.		238,677 »		

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																								
CHAPITRE VII.																										
VOIRIE COMMUNALE, COURS D'EAU, TERRAINS FANGUEUX. TRAMWAYS ET MESSAGERIES.																										
79	a.	Subsides aux communes et aux wateringues pour l'extension et l'amélioration de la voirie communale, l'amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables et l'amélioration du régime hydrologique de terrains agricoles. — Transport de matériaux de pavage ou d'empierrement. fr. 6,600,000																								
	b.	Subsides aux communes rurales pour les aider à assurer le bon entretien des chemins améliorés, avec l'intervention de l'État, comme chemins communaux d'intérêt agricole 150,000																								
	c.	Subsides aux provinces pour aider les communes à assurer le bon entretien des chemins vicinaux de grande communication améliorés 3,500,000																								
80	»	Jetons de présence et indemnités aux membres et au secrétaire du Comité des Tramways, de la Commission mixte consultative des services d'autobus et autres commissions consultatives — Souscription à l'Union internationale de tramways, de chemins de fer d'intérêt local et de transports publics automobiles.																								
<i>Service de l'Hydraulique agricole.</i>																										
81	a.	Traitements d'activité et de disponibilité :																								
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 40%;"></th> <th style="width: 15%;">Nombre d'agents</th> <th style="width: 25%;">Traitement annuel.</th> <th style="width: 20%;">Charges.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Inspecteurs principaux</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">9,250 à 25,000</td> <td style="text-align: right;">83,000 »</td> </tr> <tr> <td>Ingénieurs</td> <td style="text-align: center;">10</td> <td style="text-align: center;">6,000 à 12,000</td> <td style="text-align: right;">87,000 »</td> </tr> <tr> <td>Conducteurs et conducteurs adjoints</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">4,000 à 8,700</td> <td style="text-align: right;">37,000 »</td> </tr> <tr> <td>Commis</td> <td style="text-align: center;">21</td> <td style="text-align: center;">4,000 à 8,700</td> <td style="text-align: right;">122,000 »</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">TOTAL.</td> <td style="text-align: center;">41</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Nombre d'agents	Traitement annuel.	Charges.	Inspecteurs principaux	5	9,250 à 25,000	83,000 »	Ingénieurs	10	6,000 à 12,000	87,000 »	Conducteurs et conducteurs adjoints	5	4,000 à 8,700	37,000 »	Commis	21	4,000 à 8,700	122,000 »	TOTAL.	41		
		Nombre d'agents	Traitement annuel.	Charges.																						
	Inspecteurs principaux	5	9,250 à 25,000	83,000 »																						
	Ingénieurs	10	6,000 à 12,000	87,000 »																						
	Conducteurs et conducteurs adjoints	5	4,000 à 8,700	37,000 »																						
Commis	21	4,000 à 8,700	122,000 »																							
TOTAL.	41																									
		329,000																								
	b.	Indemnité de résidence fr. 750 »																								
		Indemnités familiale et de naissance 39,000 »																								
		39,750																								
82	c.	Salaires d'agents temporaires et d'ouvriers porte-miroir, chaîneurs, etc. — Rémunération pour études techniques, expériences et travaux d'écritures effectués par des personnes étrangères à l'Administration. — Frais d'expériences, etc. 34,000																								
83	»	Indemnités et secours au personnel de l'hydraulique agricole.																								
84	»	Frais de route et de séjour du personnel de l'hydraulique agricole.																								
	»	Matériel de bureau. — Achat d'ouvrages techniques. — Acquisition et réparation d'instruments de topographie. — Matériel d'études et d'expériences. — Dépenses diverses. — Frais de bureau du personnel de l'hydraulique agricole.																								
TOTAL DU CHAPITRE VII.																										

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1927.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1926.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		Augmentation.	Diminution.	
3,250,000 »	10,250,000 »	»	»	
5,000 »	55,000 »	»	50,000 »	ART. 80. — Réduction par raison d'économie. Le libellé a été complété pour pouvoir imputer la part d'intervention de la Belgique dans les dé- penses de l'Union internationale de tramways, etc.
402,750 »	389,750 »	13,000 »	»	ART. 81. — Augmentation due au relèvement provisoire de l'indemnité familiale.
4,000 »	4,000 »	»	»	
100,000 »	100,000 »	»	»	
19,500 »	22,000 »	»	2,500 »	ART. 84. — Diminution de 2,500 francs pour frais d'impression transférés à l'article 5.
,781,250 »	10,820,750 »	13,000 »	52,500 »	
DIMINUTION. . . fr.		39,500 »		

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VIII (nouveau).		
OFFICE DES CLASSES MOYENNES.		
85	»	Perfectionnement professionnel : cours intermittents, conférences techniques. Epreuves de capacité du degré patronal. Concours. Musées. Bibliothèques. Subsidés et dépenses diverses.
86	»	Apprentissage : bourses, primes, inspection, examens, concours, expositions de travaux d'apprentis, subsidés aux secrétariats d'apprentissage, propagande. Dépenses diverses.
87	»	Associations : diffusion de l'esprit de l'association économique et professionnelle. Statistiques syndicales. Collation de décorations spéciales. Dépenses diverses.
88	»	Exposition-vente : contribution à l'organisation d'expositions de produits de la petite industrie et à l'établissement d'organismes spéciaux pour la vente et l'exportation de ces produits. .
89	»	Petit outillage : expériences et enseignements concernant l'amélioration de l'outillage dans les métiers de la petite industrie; expositions et concours; dépenses diverses.
90	»	Publications, bibliothèque spéciale de l'Office. Commissions temporaires et missions à l'étranger. Subsidés à l'Institut international des classes moyennes.
91	»	Conseil supérieur des métiers et négoce. Rémunération des secrétaires. Jetons de présence et frais divers.
TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . . fr.		
CHAPITRE IX.		
DÉPENSES IMPRÉVUES.		
92	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget. — Secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. — Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'article 11
93	»	Rentés annuelles et pensions accordées : 1° à d'anciens agents hors d'état de remplir leurs fonctions. 2° à des veuves et enfants d'agents décédés dans l'exercice de leurs fonctions
TOTAL DU CHAPITRE IX. . . . fr.		

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1927.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1926.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		Augmentation.	Diminution.	
125,000	»	125,000	»	<p><i>Note.</i> — Les articles 85 à 91 ont figuré, en 1926, au budget du Ministère des Affaires économiques (art. 10 à 14 et 16). Chapitre de l'Office des métiers et négoce. — Cet Office a été transformé en Office des classes moyennes par arrêté royal du 19 août 1926.</p> <p>ART. 85. — Partie du crédit de 200,000 francs figurant en 1926 à l'article 10 du budget des Affaires économiques. Diminution de 75,000 francs, dont 25,000 francs figurent à l'article 88 et 50,000 francs par raison d'économie.</p> <p>ART. 87. — Partie du crédit de 19,000 francs ayant figuré en 1926 à l'article 12 du budget des Affaires économiques. Diminution de 6,000 francs par raison d'économie.</p> <p>ART. 88. — Voir note justificative à l'article 85 ci-dessus. Le libellé a été mis en concordance avec le premier alinéa de l'article 8 de l'arrêté royal du 25 mars 1908.</p>
225,000	»	225,000	»	
13,000	»	13,000	»	
25,000	»	25,000	»	
58,000	»	58,000	»	
10,000	»	10,000	»	
12,000	»	12,000	»	
468,000	»	468,000	»	
AUGMENTATION. . . fr.		468,000		
10,000	10,000	»	»	
1,500	1,500	»	»	
11,500	11,500	»	»	

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
CHAPITRE X.		
SERVICES DIVERS.		
94	»	Partie mobile des traitements et salaires (<i>y compris l'augmentation provisoire</i>)
(1)	»	Station du génie rural, à Gembloux. Remise en état du local (<i>pour mémoire</i>)
95	»	Arriérés résultant de la péréquation des pensions. (Loi du 29 juillet 1926, art. 32)
96	»	Dépenses et subsides pour fournitures et travaux en vue de l'amélioration et de l'entretien de voirie communale, ordonnés pour combattre le chômage
		TOTAL DU CHAPITRE X. . . . f

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1927.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1926.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		Augmentation.	Diminution.	
8,147,305 »	3,682,600 »	4,464,705 »	»	ART. 94. — Voir Note-annexe.
»	8,000 »	»	8,000 »	(1) ART. 91 de 1926. — Ce crédit disparaît en 1927.
1,650,000 »	»	1,650,000 »	»	ART. 95 (nouveau). — Crédit inscrit en vertu de la loi de péréquation des pensions.
10,000,000 »	»	10,000,000 »	»	ART. 96 (nouveau). — Ce crédit est inscrit en vue de pourvoir aux besoins pressants de la voirie communale. Il permettra d'éviter le chômage qui menace la main-d'œuvre dans toutes les branches intéressées dans l'exécution des travaux à la voirie communale.
19,797,305 »	3,690,600 »	16,114,705 »	8,000 »	
AUGMENTATION. . . fr.		16,106,705 »		

NUMÉROS
des
CHAPITRES.

DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.

RÉCAPITULATION.

PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.

I.	Administration centrale
II.	Pensions et secours
III.	Agriculture
IV.	Enseignement agricole
V.	Office horticole
VI.	Eaux et forêts
VII.	Voirie communale. Cours d'eau. Terrains fangeux. Tramways et messageries
VIII.	Office des classes moyennes (nouveau)
IX.	Dépenses imprévues.

TOTAL DES DÉPENSES ORDINAIRES. . .

DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

X.	Services divers
----	---------------------------

TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE. . .

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1927.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1926.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		Augmentation.	Diminution.	
2,971,234 »	2,573,677 »	397,557 »	»	
204,000 »	124,000 »	80,000 »	»	
4,401,590 »	6,080,830 »	»	1,679,240 »	
6,153,815 »	6,944,060 »	»	790,245 »	
1,492,650 »	1,655,710 »	»	163,060 »	
7,365,000 »	7,126,323 »	238,677 »	»	
10,781,250 »	10,820,750 »	»	39,500 »	
468,000 »	»	468,000 »	»	
11,500 »	11,500 »	»	»	
-----	-----	-----	-----	
33,849,039 »	35,336,850 »	1,184,234 »	2,672,045 »	
19,797,305 »	3,690,600 »	16,106,705 »	»	
-----	-----	-----	-----	
53,646,344 »	39,027,450 »	17,290,939 »	2,672,045 »	
AUGMENTATION. . . fr.		14,618,894 » (1)		

(1) Ensuite du transfert, du Ministère des Affaires économiques (supprimé) au Ministère de l'Agriculture, de l'Office des classes moyennes, le budget de ce département subit une surcharge de 833,000 francs se répartissant comme il suit :

Article 2	fr.	230,000 »
— 4		20,000 »
— 5		25,000 »
Chapitre VIII (nouveau)		468,000 »
Article 94 (partie mobile)		90,000 »

Fr. 833,000 »

NOTE-ANNEXE

ART. 94. — *Partie mobile des traitements et salaires (y compris l'augmentation provisoire).*

Le crédit est fixé dans l'hypothèse où l'index-number oscillerait entre 721 et 750 pendant toute l'année 1927, ce qui implique l'octroi de quinze tranches de la partie mobile et de huit tranches de l'augmentation provisoire.

Le crédit se décompose comme il suit :

1. Administration centrale	fr. 1,080,925 »
2. Agriculture :	
a) Service des conseillers de zootechnie	53,125 »
b) Inspection vétérinaire	208,125 »
3. Enseignement vétérinaire :	
École de médecine vétérinaire de l'État	333,125 »
4. Enseignement agricole :	
a) Enseignement agricole	400,000 »
b) Institut normal supérieur d'économie ménagère agricole.	43,125 »
c) Enseignement ménager agricole ambulants	300,000 »
d) Service des agronomes de l'État	316,500 »
e) Institut international d'agriculture de Rome	15,000 »
f) Stations agronomiques et expérimentales. — Laboratoires d'analyses	366,375 »
5. Office horticole :	
a) Jardin botanique de l'État	150,000 »
b) Service phytopathologique. — Service des conseillers d'horticulture	80,000 »
6. Enseignement horticole :	
Écoles moyennes pratiques d'horticulture de l'État.	125,000 »
7. Eaux et forêts :	
Personnel provincial	3,500,000 »
8. Service de l'hydraulique agricole.	208,125 »
9. Quote-part du Département dans la partie mobile des traitements du personnel du Comité supérieur de contrôle.	7,400 »
10. Augmentation provisoire de la partie mobile.	960,480 »
TOTAL . . . fr.	8,147,305 »